

Les actions phares des Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Bassin Seine-Normandie

2025

Comprendre les missions « milieux »

Découvrir de nouvelles compétences

Valoriser les partenariats



**Rapport d'actions publié par l'Union des Fédérations départementales
pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Bassin Seine-Normandie (UFBSN)**

ZAC du Mont Michaud - 14 Rue Clément Ader - 51470 Saint-Memmie - France

Responsable de la publication : Dominique Thiébaux

Réalisation : Kevin Vincent, Marie Petiteville

Collaborations : © FDAAPPMA 02 - © FDAAPPMA 08 - © FDAAPPMA 10 - © FDAAPPMA 14 - © FDAAPPMA 21 -
© FDAAPPMA 27 - © FDAAPPMA 28 - © FDAAPPMA 45 - © FDAAPPMA 51 - © FDAAPPMA 52 - © FDAAPPMA 53 -
© FDAAPPMA 55 - © FDAAPPMA 60 - © FDAAPPMA 61 - © FDAAPPMA 75/92/93/94 - © FDAAPPMA 76 -
© FDAAPPMA 77 - © FDAAPPMA 78 - © FDAAPPMA 80 - © FDAAPPMA 91 - © FTPMA-SPM - © SEINORMIGR

Date de publication : mars 2026



« Depuis de nombreuses années, les fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie agissent collectivement aux côtés des agences de l'eau, des collectivités territoriales et des services de l'État pour préserver et restaurer les milieux aquatiques et leur biodiversité. Cet engagement collectif, fondé sur l'action de terrain, la connaissance scientifique et les partenariats, constitue la force de notre réseau.

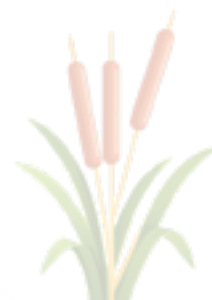
Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, cette mobilisation s'est poursuivie cette année avec des réponses concrètes, menées à l'échelle du bassin, s'appuyant sur l'expertise technique des fédérations et sur une coopération étroite entre les acteurs.

Le présent rapport 2025 met en lumière les actions phares conduites par les fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie. Il illustre la diversité des projets menés sur les territoires, ainsi que l'implication des structures de pêche dans l'enrichissement des connaissances sur les milieux aquatiques et dans leur préservation.

Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des fédérations qui ont contribué à cette édition en valorisant leurs actions et leurs retours d'expérience. Leur engagement témoigne de la richesse et de la diversité des actions menées sur l'ensemble du bassin. J'encourage les fédérations à poursuivre cette dynamique en vue de l'édition 2026, afin que les actions portées sur l'ensemble du bassin puissent être pleinement mises en valeur.

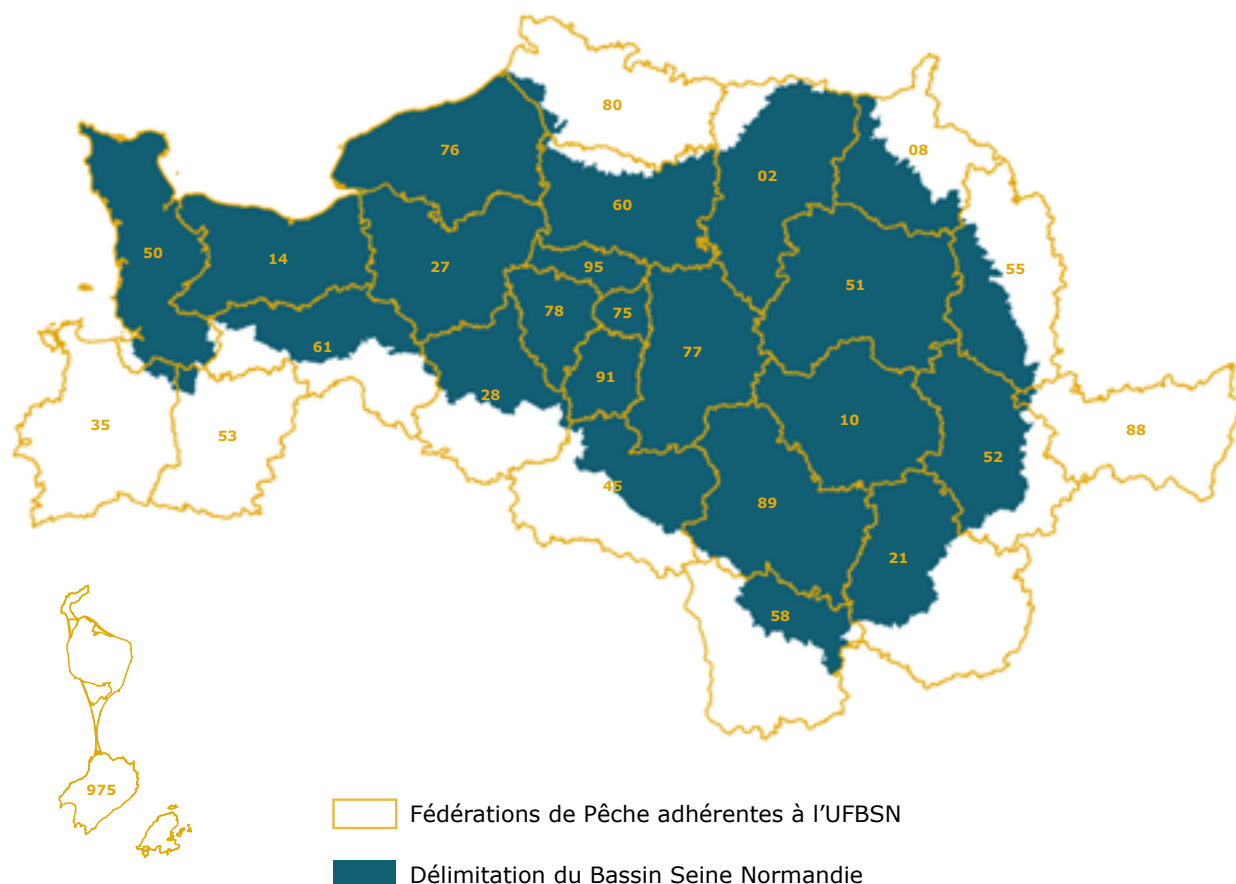
Ensemble, poursuivons nos efforts pour des milieux aquatiques fonctionnels, vivants et durablement préservés. »

*Dominique Thiébaut,
Président de l'UFBSN*



Sommaire

© Laurent Madelon



© UFBSN

Les principaux partenaires	p.5
L'Union des Fédérations de Pêche du Bassin Seine-Normandie (1)	p.6
L'Union des Fédérations de Pêche du Bassin Seine-Normandie (2)	p.7
L'organisation de la pêche en France	p.8
L'Aisne	p.9
L'Aube	p.10
Le Calvados	p.11
Le changement climatique	p.12
La Côte-d'Or	p.13
L'Eure	p.14
L'Eure-et-Loir	p.15
La Marne	p.16
Le poster 2025 des poissons du bassin de la Seine	p.17
La Haute-Marne	p.18
La Meuse	p.19
L'Oise	p.20
L'Orne	p.21
Paris Petite Couronne	p.22
Les indicateurs physico-chimiques	p.23
La Seine-Maritime	p.24
La Seine-et-Marne	p.25
Les Yvelines	p.26
L'Essonne	p.27
Saint-Pierre-et-Miquelon	p.28
L'association SEINORMIGR	p.29
SEINORMIGR	p.30
Les actions hors-bassin	p.31
Les Ardennes	p.32
Le Loiret	p.33
La Mayenne	p.34
La Somme	p.35

Les principaux partenaires

L'Agence de l'eau Seine-Normandie



L'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) accompagne **financièrement et techniquement** les **fédérations de pêche** et l'**Union des fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie** dans la mise en œuvre de leur programme d'activités en faveur des **milieux aquatiques**.

L'accord-cadre national est un document établi entre la **Fédération nationale de la pêche en France (FNPF)**, les **six agences de l'eau**, le **ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires**, et l'**Office français de la biodiversité (OFB)**.

Ce document est décliné pour chaque fédération départementale sur la période 2025-2030 et propose des orientations pour :

- l'élaboration d'**outils de gestion** des **milieux aquatiques**
- l'amélioration de la connaissance et du **suivi** de ces milieux
- l'émergence de **travaux** et leur accompagnement pour restaurer la **continuité écologique**
- la participation à l'organisation et à la réalisation des **travaux de restauration** des **milieux aquatiques**



© FDAAPPMA 27



La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)

La FNPF est l'institution de **représentation de la pêche en eau douce** et de la **protection du milieu aquatique** en France. Elle a été créée par la **loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA)** du **30 décembre 2006**, lui conférant le caractère d'**utilité publique**.

Sa **constitution officielle** a eu lieu le **5 février 2007**. Elle a ainsi succédé à l'**Union nationale pour la pêche en France et la protection du milieu aquatique**, fondée en 1947.

La FNPF est également reconnue comme **association agréée de protection de l'environnement** par arrêté ministériel du **7 février 2013**.



© FDAAPPMA 50

L'Union des Fédérations de pêche du Bassin Seine-Normandie (1)

Notre territoire, nos missions, notre ambition

Qui sommes-nous ?

Créée en janvier 2016, l'Union des fédérations départementales pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie (UFBSN) regroupe plus de 200 000 pêcheurs amateurs répartis sur les 55 000 km de cours d'eau du bassin hydrographique.

27 fédérations départementales et 1 association spécialisée dans la protection des espèces migratrices adhèrent à l'UFBSN et participent activement à la reconquête de la qualité des cours d'eau et des zones humides, grâce à des actions de restauration écologique et à une meilleure connaissance des milieux aquatiques.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Fédération nationale de la pêche en France soutiennent financièrement la structuration et le développement de l'UFBSN.



Les enjeux

L'Union de bassin Seine-Normandie a pour mission de :

- valoriser les actions des 27 fédérations départementales à travers notamment la gestion du site internet de l'Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (OPSN) et la mise en place d'un plan de communication pluriannuel
- coordonner et contribuer aux études sur le bassin, en facilitant l'émergence de nouveaux projets
- produire des outils d'aide à la décision essentiels pour mener des projets ambitieux en faveur des milieux aquatiques
- sensibiliser le grand public à la préservation de la biodiversité

En 2024, l'Agence de l'eau Seine-Normandie a contribué, à hauteur de 1,38 million d'euros, au financement des missions du réseau associatif de la pêche de loisir, incluant des travaux de restauration et de renaturation des milieux aquatiques, des études de suivi et d'amélioration des connaissances sur les espèces, ainsi qu'au financement de 25,3 équivalents temps plein (ETP).

© Laurent Madelon



55 000 km de cours d'eau

27 fédérations de pêche

1 association migrants



L'Observatoire des Poissons du Bassin Seine-Normandie



Financement **AESN** et
européen **FOND FEDER**

L'Union des Fédérations de pêche du Bassin Seine-Normandie (2)

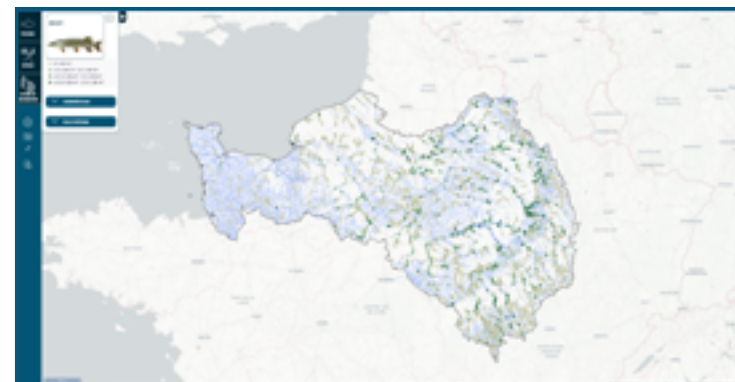
L'Observatoire des Poissons du Bassin Seine Normandie

Présentation de l'outil

Mis en ligne en 2018, l'**Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (OPSN)** est un outil dédié à l'aide à la décision, à la **sensibilisation** et à la **valorisation des actions** des fédérations de pêche. Les **données collectées** (poissons, travaux, données environnementales, etc.) à l'échelle du bassin sont **stockées, traitées** et **projetées** sur une **carte interactive**.

- Les **données « poissons »** proviennent de pêches scientifiques à l'électricité normalisées et réalisées par l'**Office français de la biodiversité**, les **FDAAPPMA** et les **bureaux d'études** du bassin Seine-Normandie. Aujourd'hui, **près de 10 000 données « poissons »** sont disponibles, couvrant 40 années de suivi.
- Les **données « environnementales »** (qualité de l'eau, obstacles à l'écoulement, qualité des habitats) sont issues de **bases de données publiques**. Elles permettent de **compléter les diagnostics environnementaux** à l'échelle du bassin.
- Les **données « travaux »** recensent les **actions de restauration des milieux aquatiques** menées sur le bassin Seine-Normandie.

La deuxième section du site internet est centrée sur la **sensibilisation du grand public à la préservation des milieux aquatiques**. Elle propose des **publications pédagogiques** approfondissant les connaissances sur les **espèces piscicoles du bassin hydrographique**, le **fonctionnement des cours d'eau** et la **gestion de la ressource en eau**.



Actualisation et mise à jour

L'**Observatoire des poissons du bassin Seine-Normandie (OPSN)** est un **outil numérique** en constante évolution. Les couches de la carte interactive sont mises à jour **une à deux fois par an**, et tous les contributeurs de données présents sur le territoire peuvent apporter leur contribution à cet ambitieux projet collaboratif en **partageant leurs données**. Cette initiative, lancée en **novembre 2018** par l'Union de bassin Seine-Normandie, centralise l'ensemble des données du bassin dans une **base commune**. L'objectif est d'établir des **diagnostics plus efficaces**, de **partager les expériences** et de **prioriser les actions de restauration**.

Notre objectif est de faire de l'OPSN un **outil de référence** répondant aux besoins des gestionnaires de l'eau et des milieux aquatiques.



L'Organisation de la Pêche en France

des missions et des échelles différentes

Vous avez dit FDAAPPMA ?

Les **fédérations départementales des associations agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA)** ont pour principales missions :

- le développement durable de la **pratique de la pêche de loisir**
- la **préservation**, la **gestion** et la **surveillance des milieux aquatiques**
- la **sensibilisation des citoyens** à la protection des milieux aquatiques

Mais comment ça marche ?

Tout détenteur d'une carte de pêche adhère automatiquement à une **association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA)**, qui elle-même est affiliée à une fédération départementale.

Ces fédérations sont regroupées à différentes échelles territoriales afin de porter des projets cohérents :

- à l'échelle des 12 régions : les **associations régionales**
- à l'échelle des 6 bassins hydrographiques français : les **unions de bassin**
- à l'échelle des bassins hydrographiques colonisés par les espèces migratrices (saumons, anguilles, etc.) : les **8 associations de gestion des poissons migrateurs**
- à l'échelle nationale : la **Fédération nationale de la pêche en France (FNPF)**

Les actions phares des Fédérations du bassin Seine Normandie en 2025

Les **structures associatives agréées pour la pêche de loisir (SAAPPL)** mobilisent de nombreuses compétences techniques et scientifiques pour assurer la préservation des milieux aquatiques. La suite de ce document présente, pour chaque fédération départementale, une **action phare menée récemment**.

L' AISNE

Un support scientifique et pédagogique pour renforcer la connaissance et la valorisation du patrimoine piscicole local

Connaître pour mieux protéger : un enjeu mondial et local

En 2025, une étude internationale révèle que **25 % des espèces d'eau douce** dans le monde sont **menacées d'extinction**. **Pollution, destruction des habitats, surexploitation, rupture de la continuité écologique, espèces invasives et changement climatique** en sont les principales causes. En France, un facteur supplémentaire aggrave la situation : le **manque de connaissances et de sensibilisation sur la biodiversité aquatique**. Moins visible que la faune terrestre, la vie aquatique reste souvent **méconnue du grand public et des décideurs**. Face à ce constat, les fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique jouent un rôle déterminant. Présentes sur le terrain, elles disposent d'un **réseau d'observateurs unique**, capable d'**identifier les évolutions des peuplements piscicoles** et d'**alerter en cas de dégradation des milieux**.

Un travail collectif de longue haleine au service de la connaissance

En 2025, la **Fédération de l'Aisne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 02)** a entrepris un travail remarquable de **synthèse et de valorisation des connaissances** accumulées depuis plus de quarante ans. La publication de l'**atlas piscicole et astacicole de l'Aisne** concrétise cet effort collectif. Ce document rassemble les résultats des **pêches scientifiques à l'électricité** réalisées depuis la fin des années 1970 et les inventaires récents utilisant l'**ADN environnemental ou la télémétrie**. Il intègre également les **observations issues des pêcheurs et des partenaires techniques** (OFB, Picardie Nature, bureaux d'études, AAPPMA locales). L'atlas prolonge les travaux engagés en **2023 pour la liste rouge UICN poissons et écrevisses des Hauts-de-France** et s'enrichit d'une **analyse historique** à partir d'**archives et de monographies communales**, offrant une **vision unique de l'évolution des espèces** depuis la fin du XIX^e siècle. Chaque espèce recensée bénéficie d'une **fiche détaillée** précisant ses **traits de vie**, sa **répartition**, son **statut** et son **importance halieutique et patrimoniale**.

Un outil de référence pour la gestion et la sensibilisation

Véritable **outil scientifique et pédagogique**, l'atlas constitue désormais une **référence départementale** pour la **connaissance et la gestion des milieux aquatiques**. Il permet de **suivre l'évolution des populations piscicoles**, d'**évaluer les effets des actions de restauration** et d'**aider les collectivités à orienter leurs politiques de protection** sur des bases objectives. Accessible au grand public, il contribue également à sensibiliser à la **richesse et à la fragilité de la biodiversité d'eau douce**.



40 ans d'histoire et de savoir sur les poissons de l'Aisne !



L'AUBE

Concilier prévention des inondations et restauration écologique : Inventaire, diagnostic et gestion des annexes hydrauliques de la Seine auboise

La crue : un enjeu naturel et urbain

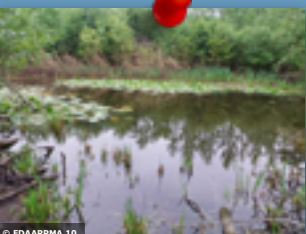
La **crue** est un phénomène naturel indispensable au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques et semi-aquatiques. Toutefois, lorsque les débordements se produisent à proximité d'infrastructures sensibles, ils représentent un risque pour la sécurité des personnes et la protection des biens, en particulier en **zone urbaine**. Consciente de ce **double enjeu majeur**, la **Fédération de l'Aube pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 10)** participe à l'élaboration du **programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de Troyes et de la Seine supérieure (2020-2026)**. Ce programme réunit neuf structures partenaires : la **préfecture de l'Aube**, le **conseil départemental de l'Aube**, **Troyes Champagne Métropole**, le **syndicat DEPART**, le **SEQUANA**, la **région Grand Est**, le **SDDEA**, la **Fédération de pêche de l'Aube** et l'**EPTB Seine Grands Lacs** (structure pilote). Au sein de ce programme, l'action portée par la fédération de pêche (axe 6 dédié à la gestion des écoulements) s'intitule « Recensement exhaustif des zones humides et des annexes hydrauliques, entre la commune de Fouchères et la limite aval du périmètre du PAPI ». Elle vise leur réhabilitation et leur valorisation.

Cartographier et comprendre les annexes hydrauliques

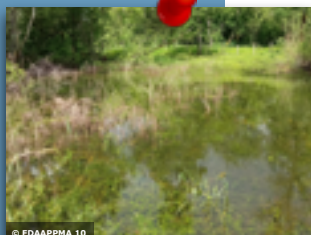
Financée par l'**Agence de l'eau Seine-Normandie**, l'étude visait à **recenser, cartographier et analyser le fonctionnement des annexes hydrauliques de la Seine auboise**, afin de renforcer leur **rôle écologique et hydrologique**. Mandaté par la FDAAPPMA 10, le bureau d'études **Hydrosphère** a mené cette étude entre 2023 et 2025, en réalisant un **inventaire des annexes hydrauliques** sur **95 km** de cours d'eau, depuis la prise d'eau du **lac-réservoir de la Seine** jusqu'à la limite départementale avec la Marne. L'étude s'est appuyée sur l'exploitation de **modèles hydrauliques**, de **photographies aériennes** et de **modèles numériques de terrain**. Dans un second temps, un **diagnostic des sites prioritaires** a été réalisé à l'aide d'une **grille d'analyse multicritères**. Celle-ci a permis d'évaluer et de **classer les annexes hydrauliques** selon leur **niveau de fonctionnalité**, leur **potentiel de restauration**, leurs **enjeux écologiques et hydrauliques**, ainsi que les **contraintes techniques et foncières associées**. Cette approche a permis d'identifier les sites à **enjeu prioritaire**, afin d'orienter de futurs travaux.

Résultats et perspectives

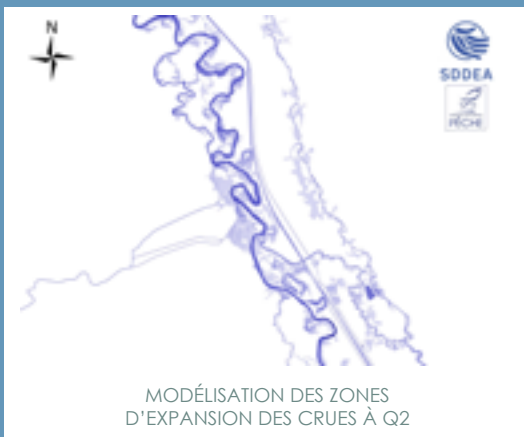
Sur les **293 sites recensés**, **61** d'entre eux, identifiés comme **prioritaires**, ont fait l'objet d'un **diagnostic**, conduisant à des propositions concrètes de **restauration**. Les données collectées ont été synthétisées dans une **fiche technique** par site étudié, complétée par **28 fiches actions** illustrant les **techniques de restauration préconisées**. L'ensemble constitue un **véritable plan de gestion, accessible à tous**, visant à soutenir l'émergence ou la mise en œuvre de travaux par les **gestionnaires** et les **propriétaires de la vallée alluviale de la Seine**. Le projet a été financé par l'**Agence de l'eau Seine-Normandie** (78%), l'**EPTB Seine Grands Lacs** (7%), la **Fédération nationale de la pêche en France** (9%) et la **FDAAPPMA 10** (6%).



ANNEXE HYDRAULIQUE
IDENTIFIÉE DURANT L'ÉTUDE



ANNEXE HYDRAULIQUE
IDENTIFIÉE DURANT L'ÉTUDE



MODÉLISATION DES ZONES
D'EXPANSION DES CRUES À Q2

Un vrai plan de gestion
des zones inondables
d'intérêt piscicole de la
Seine auboise !

LE CALVADOS

Quand la nature reprend ses droits : de la pêche à un réseau de mares

Un obstacle à la continuité écologique : le moulin de la Porte

En 2016, la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique s'est rapprochée du **propriétaire du seuil du moulin de la Porte**, implanté sur la rivière **Ancre**, afin de l'accompagner dans une démarche de **mise en conformité avec la continuité écologique** sur un cours d'eau classé en **liste 2 de l'article L. 214-17 du code de l'environnement**. L'ouvrage hydraulique, haut de près de **3 mètres**, alimentait plusieurs plans d'eau exploités comme **pêcherie**. Il constituait un **obstacle infranchissable** pour les poissons migrateurs, bloquant l'accès à **plus d'un tiers d'un bassin versant** classé **réservoir biologique** et présentant un **bon état écologique**. Plusieurs scénarios ont alors été étudiés afin de concilier **activité économique** et **restauration écologique** du site.

De la pêche à la zone humide : renaturation et tracé naturel

À l'issue des études, le propriétaire a initialement opté pour l'**effacement de l'ouvrage**, tout en maintenant son activité grâce à un **système de pompage**. Toutefois, les coûts d'exploitation élevés par rapport au chiffre d'affaires ont conduit à privilégier l'**arrêt définitif de la pêche**, avec **indemnisation** et **rachat de deux plans d'eau**. Cette maîtrise foncière a ouvert la voie à un projet plus ambitieux, intégrant un **nouveau tracé naturel** du cours d'eau et la **requalification écologique** des sites attenants.

Les **tempêtes hivernales de décembre 2023** ont provoqué la **chute d'une cépée** et la **rupture du seuil**, entraînant une **baisse naturelle de la ligne d'eau de plus de 2 mètres**. Constatant l'absence de désordres hydromorphologiques, la fédération de pêche a décidé de **laisser la rivière retrouver son tracé naturel**, tout en retirant le point dur résiduel. Le bief en rive gauche, conservé pour son rôle hydraulique en période de crues, a été renaturé afin d'offrir un nouveau milieu de vie pour la faune aquatique. Les anciens plans d'eau, quant à eux, ont été **convertis en zone humide** et aménagés en réseau de cinq mares. Une haie bocagère de plus de 1 000 mètres linéaires a été replantée pour compenser les arbres abattus.

Les travaux, engagés en **septembre 2024**, ont nécessité des **reprises au printemps 2025** en raison de la mobilisation des matériaux provoquée par les crues répétées.

Continuité écologique et habitats diversifiés : un succès collectif

En parallèle, le **Syndicat mixte du bassin de la Dives** a mené l'**effacement d'un autre ouvrage en amont**, renforçant la cohérence écologique du linéaire restauré. Ces opérations combinées ont permis le **retour de la continuité écologique** sur l'ensemble de l'axe principal de l'Ancre et de ses affluents. Elles favorisent la **circulation des poissons migrateurs** et la **reconstitution d'habitats aquatiques diversifiés**.



EFFACEMENT DES RESTES DE L'OUVRAGE APRÈS RUPTURE



CRÉATION D'UNE MARE



PLAN D'EAU REQUALIFIÉ EN UN RÉSEAU DE MARES

Les forces de la nature
initient, la Fédération de
pêche accompagne !



Le changement climatique

Des impacts sur le cycle de la vie aquatique

S'étendant sur **95 000 km²**, le bassin Seine-Normandie, à l'instar des autres grands bassins hydrographiques, est aujourd'hui confronté aux effets du changement climatique.

Les projections scientifiques annoncent déjà des évolutions majeures d'ici la fin du siècle :

- **+2 °C en moyenne** pour la température des eaux de surface
- **-12 % de précipitations** d'ici 2100
- **+23 % d'évapotranspiration** d'ici 2100
- des **sécheresses plus longues et plus fréquentes**, mais aussi **des épisodes pluvieux plus intenses**
- une diminution du débit des cours d'eau comprise entre **-10 et -30 % d'ici 2100**
- Une baisse de la recharge des nappes souterraines de **-16 % d'ici 2050** et de **-30 % à l'horizon 2100**



Le **réchauffement climatique** perturbe profondément le fonctionnement naturel des **écosystèmes aquatiques**. La hausse des températures entraîne une **désoxygénation de l'eau**, accentuant le stress des poissons et fragilisant les espèces les plus sensibles, comme la **truite fario**, l'**omble commun** ou encore l'**écrevisse à pattes blanches**. Les **périodes d'étiage prolongées** réduisent la disponibilité des habitats naturels, isolent les populations et favorisent la concentration de polluants.

Ces perturbations affectent non seulement la **biodiversité aquatique**, mais également les **usages humains** : alimentation en eau potable, agriculture, loisirs (dont la **pêche de loisir**).

Face à ces enjeux, les structures associatives de la pêche de loisir jouent un **rôle essentiel dans la préservation des cours d'eau et des zones humides**. Présentes sur l'ensemble du territoire, elles constituent un **réseau d'observation, d'expertise et d'action unique en France**.

- Grâce à des **réseaux de suivi hydrologique et thermique**, à des **campagnes d'inventaires piscicoles** et à l'utilisation d'**outils innovants comme l'ADN environnemental ou les bases de données partagées** (WebPDPG, OPSN), les fédérations acquièrent de nombreuses données qui contribuent à mieux comprendre les effets du changement climatique sur la faune aquatique et ses habitats.



- Elles conduisent de nombreux projets de restauration écologique destinés à redonner vie aux milieux aquatiques : **effacement de seuils et d'ouvrages obsolètes**, **renaturation de cours d'eau**, **reconnexion d'annexes hydrauliques**, **reconstitution des substrats alluviaux**, **plantations de ripisylves**. Ces actions renforcent la **résilience des milieux** face aux aléas climatiques, en favorisant la **régulation naturelle des débits**, la **capacité auto-épuratrice du cours d'eau** et la **création d'habitats refuges**.
- Enfin, par leurs **actions pédagogiques** et leurs **partenariats avec les écoles, les collectivités territoriales et les associations**, les fédérations de pêche jouent un rôle clé dans la prise de conscience collective. En parallèle de la promotion de la pêche de loisir, elles informent et sensibilisent le grand public à la préservation des milieux aquatiques et à la nécessité d'adapter nos pratiques face au changement climatique.



LA CÔTE D'OR

La pêche d'inventaire 2025 à Gomméville : une opération d'envergure et un pilier du réseau piscicole et thermique en Côte-d'Or

Une pêche d'inventaire exhaustive mobilisant un large collectif

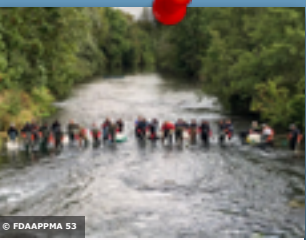
Tous les quatre ans, la **Fédération de Côte-d'Or pour la pêche et la protection du milieu aquatique** conduit une **pêche d'inventaire exhaustive** sur la Seine à Gomméville (21), dans le cadre du **réseau fédéral piscicole et thermique**. Le **11 septembre 2025**, cette opération de grande ampleur a nécessité la mobilisation d'environ **40 professionnels et bénévoles** issus de plusieurs **fédérations voisines** (10, 25, 39, 52, 58, 70, 71, 89, 90), du **bureau d'études Teleos**, de l'**Office français de la biodiversité (OFB)** et de l'**AAPPMA locale**. Sur les **6 200 m²** de la station, une pêche scientifique à l'électricité en **trois passages exhaustifs** a été réalisée, permettant de dresser une image représentative du peuplement piscicole : **11 espèces piscicoles et astacicoles**, **6 338 poissons** capturés, mesurés et relâchés, pour une **biomasse totale de 179,26 kg**. Chaque individu a fait l'objet d'une **biométrie complète** (taille, poids) afin de garantir la précision scientifique de l'inventaire.

Des biomasses en recul sous l'effet des crues morphogènes

La station de Gomméville est un site référentiel pour les **salmonidés** (truite, ombre commun) et leurs **espèces associées** (vairon, chabot, loche franche). Lors des inventaires de 2017 et 2021, les biomasses étaient particulièrement élevées : **170 kg/ha** pour les salmonidés et **100 kg/ha** pour les espèces d'accompagnement. En 2025, une **baisse significative** est observée : **135 kg/ha** pour les salmonidés et seulement **30 kg/ha** pour les espèces associées. Cette diminution résulte principalement des **crues morphogènes** ayant remodelé le lit de la rivière, entraînant la **disparition des herbiers à renoncules** et le **recouvrement des microhabitats par des alluvions sablo-graveleux**. Malgré ces perturbations, la station reste un site clé pour le suivi piscicole du bassin. Le prochain inventaire est déjà programmé pour 2029, avec l'objectif de **retrouver les niveaux historiques**.

Un réseau piscicole et thermique départemental structuré et pérenne

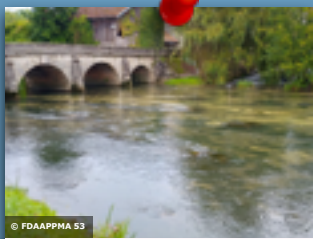
Cette campagne d'inventaire s'inscrit dans le **réseau piscicole et thermique de la Côte-d'Or**, construit après un état des lieux ayant identifié **371 stations** entre 2011 et 2017. En coordination avec le **conseil départemental de la Côte-d'Or**, la fédération de pêche a établi un **réseau solide de 114 stations** réparties sur les **trois grands bassins hydrographiques** : **Seine-Normandie** (50 stations), **Rhône-Méditerranée-Corse** (59) et **Loire-Bretagne** (5). Chaque station bénéficie d'un **inventaire piscicole tous les quatre ans** et d'un **suivi thermique continu**, initié en 2019. En croisant les **données piscicoles** et **physico-chimiques**, ce suivi constitue un **outil stratégique majeur** pour la gestion durable des milieux aquatiques, et permet d'évaluer les **effets du changement climatique**, des **crues** et des **actions de restauration** engagées par l'ensemble des acteurs.



PÊCHE D'INVENTAIRE RÉALISÉE
EN 2025 SUR LA SEINE



MESURES BIOMÉTRIQUES
MENÉES SUR LES ESPÈCES



TRONÇON DE LA SEINE AYANT
FAIT L'OBJET DU SUIVI PISCICOLE

Une mobilisation
exceptionnelle du réseau !
Plus de 6 000 poissons
inventoriés !

L'EURE

Renforcer le suivi thermique des cours d'eau pour anticiper les évolutions biologiques



Un suivi thermique modernisé pour mieux protéger

La **température de l'eau** est un indicateur essentiel de la **qualité écologique des milieux aquatiques**. Elle a une influence non seulement sur les **propriétés physicochimiques** de l'eau, mais aussi sur la **répartition des espèces** et le **déroulement de leur cycle de vie** (croissance, reproduction, migration, etc.). Espèce emblématique des rivières de tête de bassin, la **truite fario** exige des **eaux froides, bien oxygénées** et de **bonne qualité écologique**. Sa reproduction a lieu en **hiver**, sur des frayères constituées de **graviers propres** et **alimentées par un courant régulier**. L'**augmentation des températures de l'eau**, couplée à la **dégradation des habitats**, est ainsi susceptible de **compromettre la survie des œufs et des alevins**, particulièrement sensibles aux **conditions d'oxygénation** et aux **écarts thermiques**.

Consciente de ces enjeux, la **Fédération de l'Eure pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 27)** a engagé, dès l'automne 2024, une **modernisation ambitieuse de son réseau départemental de suivi des températures** des cours d'eau.

Des sondes nouvelle génération pour un suivi fiable et 25 points de suivi sur l'Eure

Mis en place en **2010**, le réseau de suivi initial était équipé de **sondes thermiques** dont les **limitations techniques** compromettaient la fiabilité du suivi. Elles ont donc été remplacées par un modèle plus **moderne et performant** : les sondes **Therm'eau**. Conçues par la société française **Squama**, ces sondes de nouvelle génération assurent un **suivi thermique précis, autonome et en temps réel**, sans perte de données.

Entre **octobre et décembre 2024**, **25 sondes thermiques** ont été déployées sur le département, selon une répartition adaptée aux **contextes salmonicoles, cyprinicoles ou intermédiaires** définis par le **Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles de l'Eure (PDPG)**.

Les températures à portée de clic

Les données collectées par les sondes **Therm'eau** sont accessibles en **temps réel** aux **gestionnaires de la compétence GEMAPI** et aux **fédérations de pêche** via une **interface en ligne**. Pour chaque site, les utilisateurs peuvent suivre l'évolution de la **température**, consulter l'**historique** sous forme de graphiques interactifs, recevoir des **alertes** en cas de **dépassement de seuils critiques** et détecter rapidement d'éventuelles **anomalies**. Des **fiches de synthèse annuelles** peuvent également être générées pour faciliter l'**analyse des données par bassin**.

Le dispositif est **compatible avec les référentiels régionaux et nationaux** (WebPDPG, etc.) et facilite le **partage** ainsi que la **valorisation des données**. Il constitue un **outil précieux** pour renforcer la **gestion adaptative des milieux aquatiques** et **sensibiliser les pêcheurs** aux périodes de **stress thermique** pour les espèces sensibles.



**25 nouvelles sondes
thermiques installées !**
**Un outil précieux pour
la préservation de
la truite fario !**



MODULE TRANSMETTEUR

DISPOSITIF DE SUIVI
INSTALLÉ SUR UN ARBRECAPTEUR D'UNE SONDE
IMMERGÉ SUR SITE

L'EURE-ET-LOIR

La Blaise retrouve sa continuité écologique et des habitats aquatiques diversifiés

Un projet stratégique de restauration écologique à l'échelle du bassin versant

Dans le cadre du **contrat territorial eau et climat de l'Eure et de la Blaise**, la **Fédération de l'Eure-et-Loir pour la pêche et la protection des milieux aquatiques** s'est engagée dans une **opération ambitieuse de restauration écologique** sur la **Blaise**, à Crécy-Couvé (28). Informée en 2021 de la mise en vente d'une parcelle riveraine fortement dégradée, la structure associative a fait le choix d'en devenir propriétaire afin de **maîtriser durablement le foncier** et de **restaurer les fonctionnalités naturelles** du cours d'eau. Le diagnostic réalisé après l'acquisition en 2022 a mis en évidence **plusieurs dysfonctionnements** : **homogénéisation des écoulements**, **rupture de la continuité écologique**, **ripisylve monospécifique vieillissante** et **présence d'ouvrages transversaux dégradés**. Ces altérations limitaient la diversité des habitats aquatiques et la reproduction d'espèces repères comme la **truite fario**. Le projet s'inscrit dans une **réflexion territoriale plus large**, en lien avec la **trame verte et bleue** de l'**agglomération du Pays de Dreux**, conciliant **restauration écologique**, **gestion des risques** et **ouverture raisonnée au public**.

Des travaux globaux pour restaurer les fonctionnalités du cours d'eau

Les interventions ont débuté par une **restauration de la végétation rivulaire**, avec l'**abattage de peupliers vieillissants** afin d'**ouvrir le milieu**, de **sécuriser la parcelle** et de **favoriser la recolonisation d'essences locales** adaptées aux zones humides. Les bois ont été valorisés en **filière énergie**, les souches **broyées** et le site **intégralement nettoyé**. Les **embâcles et ouvrages transversaux dégradés** ont ensuite été **supprimés** ou **arasés**, permettant de **rétablir la continuité écologique et sédimentaire** sur l'ensemble du linéaire concerné. Une restauration morphologique du lit a été menée par **recharge sédimentaire** (radiers, banquettes et blocs), afin de **diversifier les habitats** et de **recréer des zones favorables** à la reproduction de la truite fario. Enfin, l'**ancienne pièce d'eau paysagère** (miroir) du château de Madame de Pompadour a été restaurée par la **réouverture des connexions hydrauliques**, la **création d'un chenal préférentiel** et de **mares favorables** à la biodiversité, notamment aux **amphibiens**.

Valorisation du site et ouverture maîtrisée au public

En complément des travaux écologiques, un **parcours de pêche** le long de la Blaise a été aménagé afin de permettre la **découverte du site** tout en préservant ses fonctionnalités. Des **terrassements** ont été réalisés pour **sécuriser le cheminement**, **adoucir les pentes** et **faciliter l'entretien**. **Deux passerelles** ont été installées pour franchir les secteurs contraints, au niveau du méandre principal et de l'exutoire de la zone humide. **Trois panneaux pédagogiques** ont été mis en place afin d'**informer pêcheurs et promeneurs** sur le fonctionnement du cours d'eau et l'intérêt des zones humides. L'accès au site a été organisé par la création de **places de stationnement adaptées**, sans gêner les usages agricoles existants. Enfin, un **entretien écologique sélectif de la végétation** a été engagé afin d'accompagner la régénération naturelle et de garantir la pérennité des aménagements.

1 km de rivière
restaurée !

Patrimoine et nature
réconciliés !



LA MARNE

L'écoulement en période d'étiage — un indicateur du changement climatique

Un territoire sous tension hydrique croissante

Le département de la Marne, fortement agricole, subit une **pression croissante** sur ses ressources en eau, accentuée par la **diminution des précipitations** et les **effets du changement climatique**. Les **sols calcaires poreux** favorisent le **drainage rapide** et **aggravent l'assèchement** des cours d'eau. En 2025, une **sécheresse précoce et sévère** a frappé le territoire, déjà fragilisé par le **recalibrage** de nombreux linéaires. Face à ces enjeux, la **Fédération de la Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 51)** a mené des **suivis scientifiques et hydrologiques** pour évaluer l'état des milieux aquatiques. Appuyée sur le **protocole ONDE**, la FDAAPPMA 51 a suivi les écoulements sur la **nappe de craie**, vaste de **9 700 km²**, afin d'**identifier les tronçons sensibles**, de **mesurer l'intensité des assecs** et d'**orienter la gestion durable de l'eau** dans un département particulièrement vulnérable.

Un suivi coordonné et partagé

Le dispositif de suivi des écoulements, lancé en 2025, couvrait **20 cours d'eau de la Marne**, répartis entre **trois structures partenaires** : la **Fédération de pêche de la Marne**, la **communauté de communes de la région de Suippes (CCRS)** et l'**Office français de la biodiversité (OFB)**. Au total, **1 490 km de linéaires** ont été suivis selon le protocole national ONDE, qui classe les cours d'eau en quatre catégories : écoulement acceptable, faible, non visible ou assec. Les suivis ont été réalisés **tous les 15 jours** par la Fédération et **chaque mois** par l'OFB et la CCRS, sur des **points stratégiques** définis en amont. Les données recueillies (température, conductivité, débit, profondeur, largeur) ont été exploitées sous **QGIS** et **Excel**, permettant d'obtenir une **cartographie fine des assecs** et d'évaluer la dynamique saisonnière de chaque bassin. Une attention particulière a été portée aux **cours d'eau témoins** — l'Auve et le Pinsoie — **non soumis à l'irrigation**, dont les résultats servent de référence pour mesurer l'**impact des captages agricoles** sur la résilience hydrologique.

Des assecs en hausse et une résilience contrastée

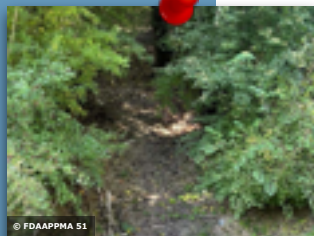
Les suivis réalisés en 2025 ont mis en évidence une **dégradation marquée des écoulements** sur l'ensemble des cours d'eau du département de la Marne. Au plus fort de la **période d'étiage**, sur **plus de 280 km observés**, près de **60 % des linéaires** présentaient un **écoulement non visible** ou un **assec total**. Certains secteurs, comme la **Superbe** (40 captages recensés), étaient presque entièrement asséchés. À l'inverse, des cours d'eau **non soumis à l'irrigation**, tels que l'**Auve** et le **Pinsoie**, ont montré une **meilleure résilience** et un **retour progressif à des écoulements acceptables** en fin de saison. Les **prélèvements agricoles**, conjugués à une **sécheresse précoce** et aux effets du **réchauffement climatique**, ont **prolongé les périodes d'assèchement** et **freiné la recolonisation piscicole**. Ces perturbations favorisent le développement d'**espèces tolérantes** au détriment d'espèces inféodées aux eaux vives. Le suivi ONDE constitue ainsi un **outil d'observation essentiel** pour **anticiper les crises hydrologiques**, **affiner les seuils réglementaires** et **adapter la gestion de l'eau** face au contexte climatique de plus en plus contraignant.

Un suivi inédit sur
20 cours d'eau !

60 % des linéaires en
assec lors du pic d'étiage !

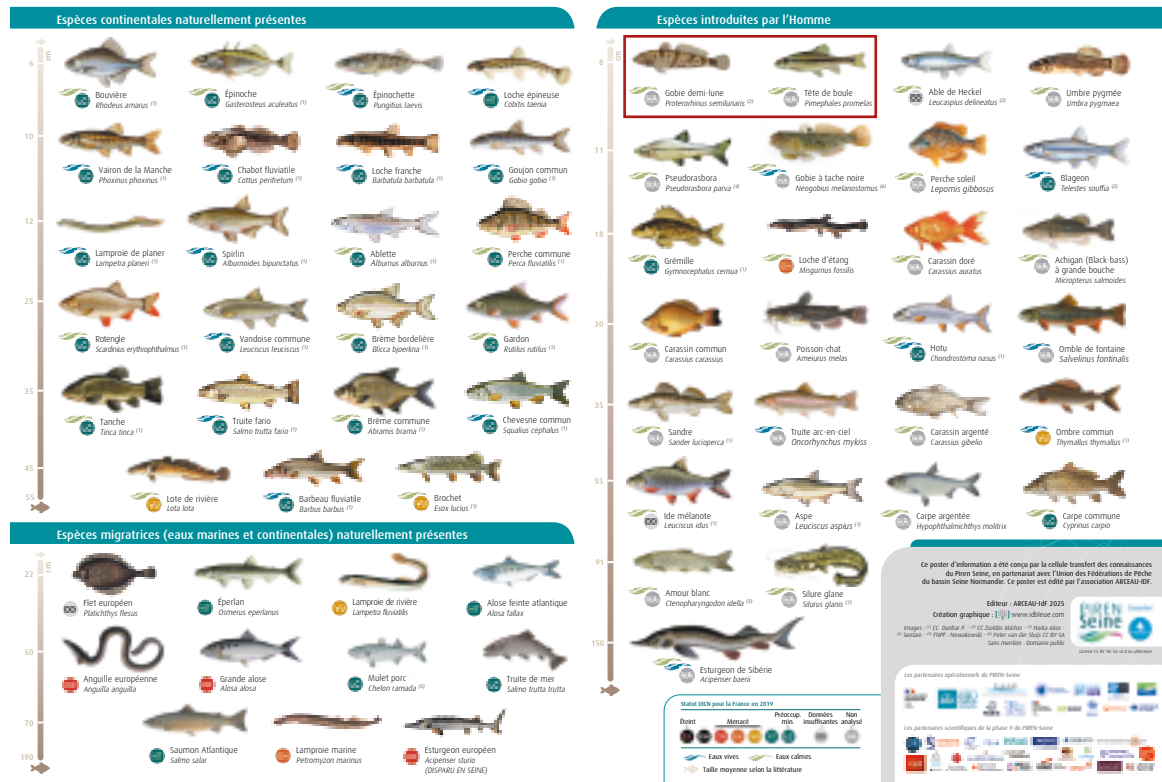


L'AUBE S'ÉCOULANT
À 4 KM DE SA SOURCE



ASSEC OBSERVÉ À 5 KM DE LA
SOURCE DE LA SUPERBE





Deux nouvelles espèces font leur apparition sur le poster 2025 des poissons du bassin de la Seine :

- le **tête-de-boule** (*Pimephales promelas*)
- le **gobie demi-lune** (*Proterorhinus semilunaris*)

Ces poissons ne sont pas originaires du bassin : leur présence résulte d'introductions liées aux activités humaines.

L'édition 2025 du poster des poissons du bassin de la Seine est disponible

Un outil de référence pour comprendre et préserver la biodiversité

En partenariat avec l'Union des fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie (UFBSN), la **cellule Transfert des connaissances du PIREN-Seine** a procédé à la mise à jour du poster des poissons du bassin de la Seine. Publié pour la première fois en **2018** et édité par **ARCEAU-IDF**, ce support a été enrichi afin de mettre en avant les nouvelles espèces recensées sur le territoire au cours des sept dernières années.

L'édition 2025 présente une vision d'ensemble de l'**ichtyofaune** du bassin, en distinguant :

- **23 espèces continentales**, naturellement présentes
- **11 espèces migratrices** autochtones
- **27 espèces introduites** par l'homme

Chaque espèce est accompagnée de son **statut de conservation**, actualisé d'après la **liste rouge des espèces menacées de France métropolitaine (UICN, juillet 2019)**.

Lorsque l'information est disponible, le type d'habitat privilégié est également précisé : **eaux calmes** ou **eaux vives**.

Véritable **outil de connaissance et de sensibilisation**, ce poster constitue une référence pour les **gestionnaires**, les **pêcheurs** et le **grand public**, en contribuant à une meilleure compréhension et protection de la biodiversité aquatique du bassin Seine-Normandie.

Découvrir le poster !

LA HAUTE-MARNE

Un petit cours d'eau retrouve sa place naturelle et son peuplement salmonicole

Redonner vie à un cours d'eau de tête de bassin

Affluent de la Marne, le **Rongeant** est une **petite rivière de tête de bassin**, classée en **première catégorie piscicole** et typique des **milieux à dominante salmonicole**. Sur la commune de **Thonnance-les-Moulins**, ce cours d'eau présentait une **situation fortement altérée** : un **ouvrage hydraulique infranchissable** rompait la **continuité écologique**, tandis que le **lit rectiligne, endigué et perché**, vestige d'un **ancien bief de moulin**, ne remplissait plus ses **fonctions écologiques**.

Inscrit sur un secteur classé en **liste 2 de l'article L. 214-17 du code de l'environnement**, le Rongeant nécessitait une intervention globale pour restaurer la **continuité écologique** et la **dynamique fluviale**. L'objectif principal : **remettre le cours d'eau dans son fond de talweg d'origine**, là où s'exprimaient autrefois les **écoulements naturels** et les **habitats diversifiés** indispensables à la **faune aquatique**.

Une opération exemplaire de restauration hydromorphologique

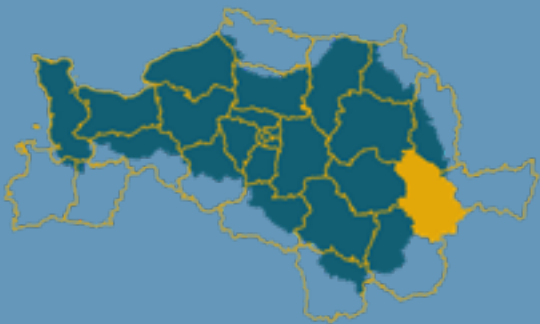
Après plusieurs années d'études, le **Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Marne et de ses affluents (SMBMA)** a engagé en 2013 des travaux ambitieux de **restauration hydromorphologique**, retenus parmi les **sites ateliers de l'Agence de l'eau Seine-Normandie**. Le projet a consisté à **contourner l'ancien seuil de la ferme de la Mothe** et à **replacer le lit du cours d'eau dans son fond de vallée naturel**.

Cette opération, soutenue par la **Fédération de la Haute-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique**, a ainsi permis de redonner au Rongeant un **tracé méandriforme** et des **écoulements diversifiés**, bien plus proches de leur **état de référence**. Afin d'évaluer l'**efficacité des travaux réalisés**, la Fédération s'est pleinement impliquée dans la démarche en **assurant le suivi piscicole et écologique du site**.

Un suivi fédéral démontrant l'efficacité du projet

Les premiers inventaires réalisés dès 2021 révélaient déjà une **amélioration nette de la qualité piscicole** : retour des **espèces caractéristiques des rivières de tête de bassin**, **diversification des habitats** et **recolonisation progressive** par la **truite fario**, le **chabot fluviatile** ou encore la **lamproie de Planer**.

Onze ans après les travaux, les résultats de 2025 confirment pleinement ces tendances. Entre 2011 et 2025, la densité de truites fario est passée de **2 070 individus/ha à 7 539 individus/ha**, soit une **augmentation de plus de 260 % du peuplement salmonicole sur ce tronçon**. Au-delà de la **réussite écologique**, le site du Rongeant illustre parfaitement la **résilience retrouvée d'un milieu naturel fonctionnel** et met en lumière l'importance des **suivis à long terme** menés par les fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie.



NOUVEAU LIT MÉANDRIFORME,
7 ANS APRÈS LES TRAVAUX



LAMPROIES DE PLANER
OBSERVÉES DANS LE RONGEANT



RETOUR DE LA TRUITE FARIO
DANS LA RIVIÈRE RESTAURÉE

Une expertise
fédérale reconnue !

+ 260 % de truites fario
en 11 ans !

LA MEUSE

Sur la piste des écrevisses : allier plaisir de la pêche et protection des milieux

À la découverte des écrevisses de la Meuse

Depuis 2017, la **Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique**, en partenariat avec le département de la Meuse, organise chaque année des **sessions d'animation à destination du grand public** visant à faire découvrir les **différentes espèces d'écrevisses** présentes dans les cours d'eau du département. Ces actions de sensibilisation portent une attention particulière aux **espèces exotiques envahissantes**, dont la prolifération représente une menace croissante pour la biodiversité locale.

D'une durée d'une demi-journée, ces animations se déroulent sur des **espaces naturels sensibles (ENS)** et abordent plusieurs thématiques : la **faune astacicole**, l'**histoire de l'introduction des écrevisses exotiques en France**, ainsi que leurs **impacts écologiques**. Porteuses saines de la **peste de l'écrevisse**, ces espèces invasives **contaminent les populations autochtones et continuent de se propager**, engendrant des **déséquilibres écologiques majeurs** au sein des écosystèmes aquatiques. L'accent est également mis sur la **réglementation relative à la pêche à la balance** et sur les **bonnes pratiques de capture**, afin de permettre à chacun de s'initier à une activité à la fois **ludique, responsable et bénéfique** pour la santé des milieux aquatiques.

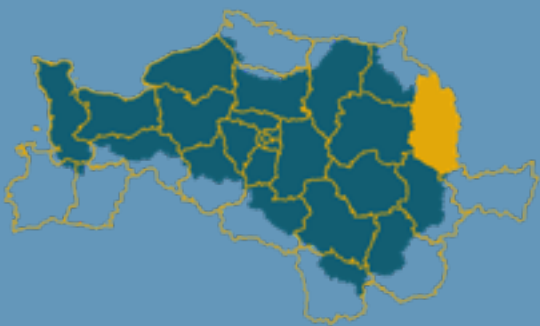
De la sensibilisation à la pratique : l'initiation à la pêche de l'écrevisse

Fort du succès rencontré par ces animations de sensibilisation et face à l'impact observé localement sur les populations d'écrevisses exotiques, la Fédération de la Meuse pour la pêche et la protection du milieu aquatique a choisi, en 2025, d'**élargir son dispositif** en organisant des **demi-journées d'initiation à la pêche de l'écrevisse**, ouvertes à toute la famille.

Au total, près de **60 participants** ont ainsi été sensibilisés cette année aux enjeux liés aux espèces invasives, avec un accent particulier sur la **pratique de la pêche à la balance**. Accompagnés par les animateurs de la Fédération et équipés du matériel mis à disposition, les participants ont pu s'initier avec brio à cette pratique, tout en découvrant son **intérêt écologique** dans la préservation des milieux aquatiques. Malgré des conditions météorologiques parfois défavorables, ces sessions ont suscité un **véritable engouement**, confirmant la pertinence et l'attractivité de cette démarche. Leur **pérennisation** est d'ores et déjà envisagée dans les prochaines années.

Une démarche doublement vertueuse : écologie et pêche de loisir

Au-delà de son impact écologique, illustré par une **baisse constatée des populations d'écrevisses exotiques** sur les sites concernés, cette démarche met en évidence l'efficacité des animations comme **vecteur de promotion de la pêche de loisir**. Simple à mettre en œuvre, tant sur le plan **technique** que **financier**, la pêche à l'écrevisse constitue une véritable opportunité de développement pour les années à venir. Elle permet d'associer **sensibilisation du public, pratique conviviale** et **action concrète** en faveur de la préservation des milieux aquatiques.



Un outil concret de
préservation des milieux
aquatiques et de la
pêche de loisir !

L'OISE

Sur les traces génétiques de l'écrevisse à pattes blanches (suivi ADNe)

Une démarche pour améliorer la connaissance et la préservation de l'espèce

L'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) est une **espèce autochtone et emblématique** des rivières de l'Oise, aujourd'hui classée **vulnérable en France** par l'**Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)**. Très sensible à la **qualité de son environnement** — et notamment à celle de l'eau — elle a fortement régressé dans le département en raison des **pollutions** et de la **dégradation physique de son habitat naturel**. La **compétition avec les espèces allochtones**, telles que l'écrevisse de Louisiane, constitue également une menace importante pour sa survie. Afin de mieux connaître sa répartition sur le territoire, la **Fédération de l'Oise pour la pêche et la protection du milieu aquatique** a mis en place un **suivi interannuel**, combinant des **analyses d'ADN environnemental** (en 2022 et 2024) et des **campagnes de prospection nocturnes** (en 2012, 2017, 2018, 2020, 2023 et 2025). Cette démarche vise à **maintenir et à développer un réseau de suivi pérenne** pour **identifier les facteurs de déclin**, suivre l'évolution des populations et détecter la présence éventuelle d'espèces exotiques envahissantes.

De la lampe frontale au microscope : deux méthodes complémentaires

Les **campagnes de prospection nocturnes** ont été menées en 2023, en cohérence avec les **suivis d'ADNe de 2022 et 2024**. En tant qu'espèce à activité nocturne, l'écrevisse à pattes blanches a été inventoriée **de nuit**, de **l'aval vers l'amont**, à l'aide de **lampes frontales** et de **torches**. Lors de chaque sortie, les techniciens ont relevé l'**espèce observée**, la **taille** et le **sexe** des individus, le **dénombrement par classe de taille**, ainsi que les **indices de présence** (mue, pince, cadavre) et la **localisation précise** des animaux rencontrés. En parallèle, les prélèvements d'eau destinés aux analyses d'ADN environnemental ont été **filtrés pendant environ 30 minutes** pour capter l'ADN présent. **Isolées et amplifiées en laboratoire** avec des amorces spécifiques, ces traces génétiques permettent de confirmer la **présence de l'espèce sur chaque site**, toutefois **sans indication de l'état de la population**.

Tendances observées et actions à venir

Les suivis réalisés entre 2022 et 2025 ont confirmé la **présence de populations relictuelles d'écrevisses à pattes blanches**, notamment sur des **cours d'eau où l'espèce demeurerait bien implantée**. Les résultats suggéraient toutefois des **effectifs faibles et fragmentés**, limités à certaines **têtes de bassin**. Le suivi d'ADNe de 2024 a révélé la présence de **plusieurs populations d'espèces exotiques envahissantes** (écrevisse signal, américaine et de Louisiane), **sans qu'aucune cohabitation** avec l'écrevisse à pattes blanches n'ait été observée. De **nouvelles campagnes** sont programmées pour **2026 et 2027**, afin d'**affiner la connaissance de la répartition** et d'**identifier les secteurs à protéger**. À terme, la mise en place d'un **Programme régional d'actions (PRA)** et la **coordination entre les structures partenaires** (OFB, CEN, Fédérations de pêche, syndicats, etc.) permettront d'**harmoniser les protocoles**, de **mutualiser les données** et de **renforcer les actions de conservation** en faveur de cette espèce patrimoniale.

Suivre, comprendre et
préserver une espèce
patrimoniale menacée !



PROSPECTION RÉALISÉE SUR LE
RU DES LOYAUX EN 2023
(BASSIN VERSANT DU MATZ)



MESURE D'UNE ÉCREVISSE À
PATTES BLANCHES CAPTURÉE
SUR LA VIOSNE



ÉCREVISSE SIGNAL CAPTURÉE
SUR LE RU DU CHEVAL BLANC

L'ORNE

Révéler la vie aquatique : l'ADN environnemental

Renforcer la connaissance pour mieux restaurer les cours d'eau

En cohérence avec l'objectif fixé par la **directive-cadre européenne sur l'eau (DCE)** – atteindre le bon état écologique des masses d'eau – la **Fédération de l'Orne pour la pêche et la protection du milieu aquatique** a mis en place dès **2009** un réseau de suivi des **indices d'abondance truite (IAT)** à l'échelle de son bassin versant. En 2025, elle a souhaité compléter ce dispositif, en partenariat avec le **Syndicat mixte de l'Orne et de ses affluents (SYMOA)**, en lançant un **suivi scientifique des écrevisses à pattes blanches et des mammifères aquatiques**. La présence de l'écrevisse à pattes blanches restait, en effet, **mal connue** sur le territoire, notamment sur les stations du SYMOA dont les derniers inventaires remontaient à **2009**. Reposant sur la technique de l'**ADN environnemental (ADNe)**, cette étude visait à confirmer la présence d'**anciennes populations** et à détecter d'éventuels **nouveaux peuplements**. Les résultats obtenus permettront d'orienter, à l'avenir, les **actions de restauration** et de **renaturation** menées sur les cours d'eau du bassin.

Un protocole scientifique robuste et innovant : l'ADNe au service du territoire

À la demande de l'**Agence de l'eau Seine-Normandie**, la zone d'étude a été étendue à l'ensemble du bassin versant de l'Orne et intégrée au **suivi ADNe des mammifères aquatiques**, en lien avec le **Groupe mammalogique normand**.

Les prélèvements ont été réalisés selon deux protocoles distincts :

- **Spygen** : filtration directe de l'eau sur le terrain à l'aide d'une **pompe péristaltique** et de **membranes 0,45 µm**, avec **deux réplicats** par point et un **échantillonnage à contre-courant** pendant **30 minutes** ou sur **30 litres d'eau**
- **Université de Poitiers** : collecte de **deux flacons stériles de 800 ml**, conservation au frais puis **congélation** le jour même ; la **filtration** et les **analyses** sont ensuite réalisées en **laboratoire**, avec quatre mesures par station

L'ADNe a été analysée par **barcoding** pour détecter l'écrevisse à pattes blanches et par **metabarcoding** pour les mammifères aquatiques et semi-aquatiques.

Des résultats prometteurs pour orienter l'action et la gestion future

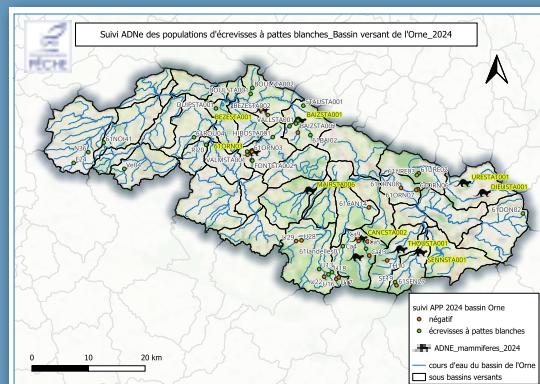
La comparaison des **protocoles ADNe de Spygen** et de la **faculté de Poitiers** confirme leur efficacité, malgré des coûts et des logistiques très différents. Spygen, **plus lourd et onéreux**, demeure adapté aux **suivis multi-taxons**, tandis que la méthode de Poitiers permet de **multiplier les stations** grâce à un **prélèvement simple et économique**. Cette approche a renforcé la détection d'espèces discrètes comme le **campagnol amphibie** et permis de confirmer l'état des populations d'**écrevisses à pattes blanches**, avec plusieurs noyaux nouveaux identifiés, renforçant ainsi la précision des suivis. Combinées aux suivis de terrain traditionnels, les deux méthodes se révèlent pleinement **complémentaires** pour affiner la connaissance et la localisation des populations. Cette dynamique ouvre de nouvelles perspectives pour un **suivi départemental coordonné** avec les **partenaires institutionnels**.



PRÉLÈVEMENT D'EAU AVEC
UNE POMPE PÉRISTALTIQUE



ÉCREVISSE DÉCOUVERTE SUR UN
DES COURS D'EAU ANALYSÉS



Un suivi innovant pour
une gestion durable des
milieux aquatiques et de
la biodiversité !



PARIS PETITE COURONNE

Éducap'City : les jeunes mordent à l'hameçon

Un rallye citoyen pour sensibiliser les jeunes !

Éducap'City est un rallye citoyen national au cours duquel des équipes de collégiens s'affrontent dans leur ville pour cumuler un maximum de points en relevant des défis ou en répondant à des questions. Les points de passage sont très variés : institutions publiques, clubs sportifs, entreprises ou encore associations, dont les fédérations de pêche.

Ce parcours a pour objectif de faire découvrir aux jeunes les acteurs de leur territoire, à travers des thématiques sociales, environnementales et sportives, dans un esprit de respect, de solidarité et d'inclusion. Il s'inscrit notamment dans des contextes multiculturels et en lien avec le handicap.

Une animation pêche plébiscitée !

L'implication de la Fédération de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique remonte à plusieurs années. Lors d'un événement dédié aux enfants, le stand fédéral avait retenu l'attention du fondateur de l'association Cap SAAA, organisatrice de cette manifestation. Conquis par les animations proposées, le fondateur invita la Fédération à participer à la finale parisienne du rallye. Depuis, cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les équipes fédérales.

En 2025, l'édition du 24 juin, organisée au pied de la tour Eiffel, a rassemblé près de 1 300 enfants venus de toute la France, dont 500 ont visité le stand de la Fédération. Les animations — notamment le simulateur de pêche — ont, une fois de plus, rencontré un franc succès.

Il s'agit d'une belle opportunité de sensibilisation aux milieux aquatiques, en tenant compte du vécu des participants : les enfants issus de zones urbaines découvrent ainsi un écosystème souvent méconnu, voire inédit.

Un événement national, une opportunité locale

Si la finale a lieu à Paris, Educap'City, c'est aussi plus de 20 étapes organisées chaque année dans toute la France. Il y a donc de fortes chances qu'un rallye se déroule sur le territoire d'une fédération de pêche locale. La participation de nouveaux acteurs associatifs est d'ailleurs vivement encouragée.

Cet événement représente en effet une véritable opportunité pour sensibiliser les jeunes, les futures sentinelles des milieux aquatiques, mais aussi pour établir des liens avec les enseignants, animateurs et encadrants, souvent très réceptifs aux actions d'animation et de découverte de la pêche de loisir.

Ces journées sont précieuses pour la promotion des actions du réseau associatif : elles permettent de faire connaître les ateliers pêche nature (APN), de distribuer des objets promotionnels et de créer un lien direct et fort avec le grand public.



Un rallye citoyen
solidaire et engagé !

Plus de 20 étapes à
travers la France !

Les indicateurs physico-chimiques

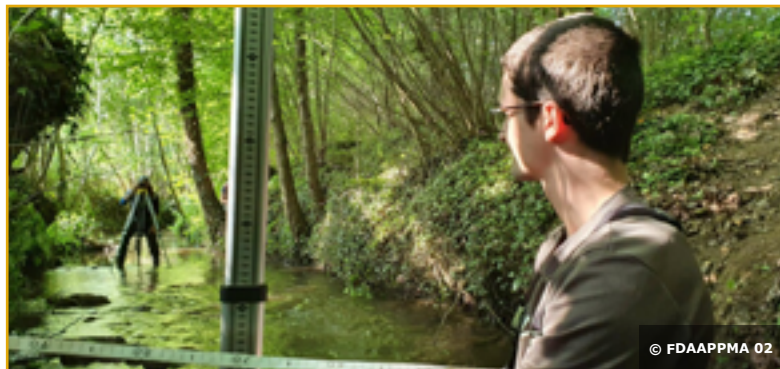
Comprendre, mesurer et anticiper l'impact des pressions sur les milieux aquatiques

De quoi parle-t-on ?

Les **indicateurs physico-chimiques** d'un cours d'eau correspondent à l'ensemble des caractéristiques mesurables qui permettent d'évaluer son **état** et ses **fonctions**, ainsi que l'impact des pressions exercées par les **activités humaines** et le **changement climatique**. Ils renseignent sur les **propriétés physiques** (température, turbidité, conductivité, etc.) et **chimiques** (pH, nutriments, métaux, matières organiques, polluants, etc.) de l'eau.

Complémentaires aux **bioindicateurs**, qui intègrent la **réponse des organismes vivants** à l'ensemble des conditions du milieu, les indicateurs physico-chimiques fournissent des **mesures directes et quantitatives** sur l'eau et les substances qu'elle contient.

La mesure de ces paramètres est menée selon des **protocoles standardisés**, avec des relevés ponctuels ou en continu. Elle permet d'**évaluer la qualité des masses d'eau** au regard des normes européennes ou nationales, d'**identifier les dysfonctionnements et pressions** exercées sur le milieu, et de **suivre l'efficacité des travaux de restauration réalisés**.



Focus sur la « thermie » des cours d'eau

Les fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA) sont **parmi les premiers acteurs** à produire des données fines et opérationnelles sur les cours d'eau. Face aux effets du **changement climatique** sur les milieux aquatiques, le **suivi de la température des cours d'eau** fait partie des missions d'intérêt général menées par les structures associatives de la pêche de loisir.

Les FDAAPPMA sont régulièrement sollicitées par les services de l'État et les collectivités territoriales pour apporter leur expertise technique dans la **collecte**, la **centralisation** et le **traitement de données** sur l'évolution de la température. Ces informations permettent non seulement de **caractériser les variations thermiques saisonnières et locales**, mais aussi d'**identifier les zones sensibles** pour la biodiversité aquatique, d'**évaluer l'impact des pressions anthropiques** et de **guider les actions de restauration et de gestion durable** des cours d'eau.



LA SEINE-MARITIME

Suivi et impact de la turbidité de l'eau sur le cycle de vie de la truite fario

Substrat fragile, rivière menacée : comprendre la turbidité et ses impacts

Dans le bassin de la Seine-Maritime, les sols issus de la craie, recouverts d'argiles à silex et de limons éoliens, présentent une forte sensibilité à la **battance**. Cette fragilité limite leur **capacité d'infiltration** et accentue les phénomènes de **ruissellement** et d'**érosion**. La situation est aggravée par les **pratiques agricoles**, qui occupent **58 %** du territoire et qui ont entraîné la disparition progressive des haies, talus et fossés, pourtant essentiels pour limiter l'érosion. Le tassement et l'imperméabilisation des sols accentuent le **transfert de sédiments** et de **polluants**, contribuant à l'augmentation de la **turbidité des cours d'eau**. Or, la turbidité constitue l'un des principaux facteurs de perturbation du cycle biologique de la **truite fario**, espèce repère des cours d'eau seinomarins. Elle entraîne à la fois des **effets physiologiques** et **comportementaux** sur l'espèce, ainsi qu'une **dégradation de son habitat**.

Face à ce constat, la **Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique** a engagé, en **2025**, la mise en place d'un **réseau pérenne de suivi de la turbidité** sur **quatre masses d'eau prioritaires**, identifiées pour leurs enjeux liés à l'érosion et au ruissellement.

Sur le terrain : un réseau de suivi innovant pour quatre cours d'eau côtiers

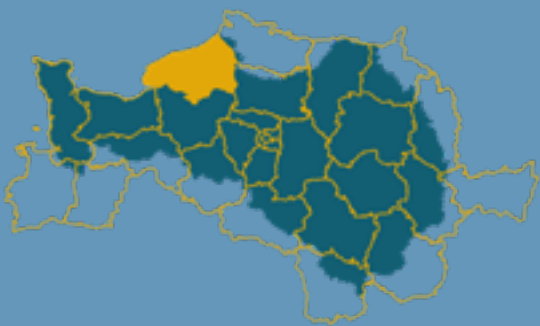
En concertation avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, quatre cours d'eau côtiers ont été retenus : la **Valmont-Ganzeville**, la **Saône**, la **Scie** et l'**Yères**. Sur ces différents secteurs, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Installation de **six stations de mesure de la turbidité**, enregistrant des données **toutes les 15 minutes**
- Prélèvement de **cinq échantillons de matières en suspension (MES) par station et par an**, soit un total de **30 prélèvements**
- **Suivi de l'indice abondance truite (IAT)** par **pêche scientifique à l'électricité**, sur **24 stations**

Les résultats obtenus seront mis en relation avec le **suivi annuel des frayères de truite de mer** et de **truite fario**, le **réseau thermique de SEINORMIGR** ainsi que les **données de débit** fournies par la DREAL via la plateforme Hydroportail.

Flux sédimentaires et biodiversité : outils pour une gestion éclairée des cours d'eau

Ce protocole a pour objectif de quantifier les **flux sédimentaires**, d'en analyser la **variabilité spatiale** et **temporelle** et de mieux comprendre leurs **impacts potentiels** sur le cycle biologique de la truite fario. Première étape dans l'**étude de la pression exercée par le ruissellement** sur les cours d'eau seinomarins et sur leurs peuplements piscicoles, il constitue une **base opérationnelle** pour caractériser les liens entre **dynamique sédimentaire** et **fonctionnement écologique** des milieux aquatiques. Ce suivi pourra être enrichi par l'**intégration de nouveaux paramètres**, l'**extension du réseau de mesures**, ou encore le **croisement avec d'autres suivis écologiques** (Ex : suivi des macro-invertébrés, état des habitats naturels, etc.), afin d'**affiner la compréhension globale** du fonctionnement des cours d'eau et d'**orienter les actions de gestion**.



FORTE TURBIDITÉ OBSERVÉE
DANS UN COURS D'EAU



Contextes piscicoles établis selon le PDGP 2023-2027

Un paramètre essentiel
à suivre pour...
...le bon cycle de vie
d'une espèce repère !

LA SEINE-ET-MARNE

Pollution du canal du Loing : une mobilisation exemplaire du réseau pêche pour préserver le milieu aquatique

Une pollution organique majeure aux graves conséquences écologiques

En octobre et novembre 2024, le **canal du Loing**, entre **Souppes-sur-Loing** et **Nemours**, a été frappé par une **pollution organique** d'une ampleur exceptionnelle. Les analyses réalisées ont révélé une concentration particulièrement élevée de **saccharose** dans l'eau, entraînant une **anoxie sévère** du milieu aquatique. Les conséquences sur la biodiversité ont été considérables : **plus de 7 tonnes de poissons morts** ont été recensées sur près de **12 kilomètres du canal**. **Quinze espèces piscicoles** ont été impactées, parmi lesquelles la **carpe**, le **brochet**, la **perche commune**, le **sandre**, la **loche de rivière**, le **chabot** et l'**anguille européenne**.

Face à cet événement environnemental majeur, le **pôle régional environnemental** du parquet de Paris a ouvert une enquête. La **Fédération départementale de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique**, ainsi que les **AAPPMA locales** concernées, ont quant à elles déposé une plainte contre X.

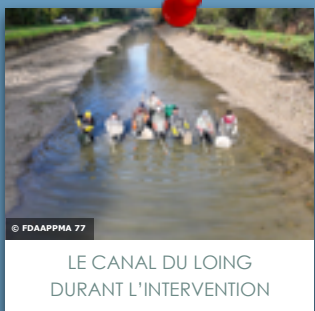
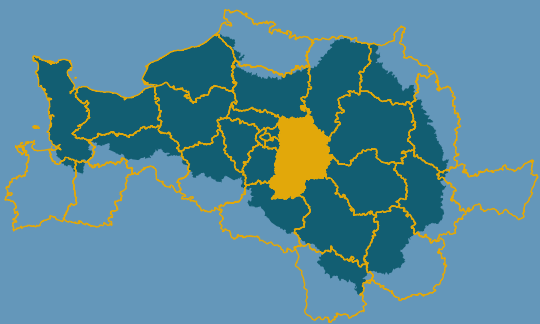
Une mobilisation collective sans précédent pour sauver les poissons

Dès les premiers constats, la Fédération de Seine-et-Marne pour la pêche et la protection du milieu aquatique s'est immédiatement mobilisée pour coordonner les opérations d'urgence, en collaboration avec les **services de l'État** et les **acteurs locaux** : **préfecture**, **Service départemental d'incendie et de secours (SDIS)**, **Office français de la biodiversité (OFB)**, **Voies navigables de France (VNF)**, **communes concernées** et **partenaires du territoire**. Cette intervention d'envergure a reposé sur la **solidarité** de nombreux bénévoles des **AAPPMA de Seine-et-Marne**, ainsi que de territoires voisins, qui ont participé aux opérations aux côtés de **26 salariés mobilisés par six fédérations départementales**.

Grâce à cette mobilisation, **plus de 2,5 tonnes de poissons vivants** ont pu être sauvées de l'asphyxie. Les opérations, menées entre octobre et décembre 2024, ont nécessité des **moyens logistiques importants**, pour un coût estimé à plus de **86 000 euros**. Ces actions ont été rendues possibles grâce à l'**engagement financier du réseau pêche départemental** et à l'**implication des bénévoles associatifs**, soutenus par la Fédération, qui a assuré la coordination, le suivi technique et la présence sur le terrain en lien étroit avec les partenaires institutionnels.

Actions engagées et enseignements

Afin de restaurer ce patrimoine naturel commun, une première opération de **reempoissonnement** a été réalisée en **décembre 2025**, une fois les conditions de qualité de l'eau redevenues **favorables**. Conduite conformément aux orientations du **Plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles (PDPG)**, elle a été financée par le **Département de Seine-et-Marne**, les **communes riveraines** et l'**EPAGE du Loing (49 %)**, ainsi que par le **réseau pêche départemental (51 %)**. L'occasion de rappeler que cette intervention repose largement sur l'**engagement humain et financier** des bénévoles et des structures du réseau pêche. Sans cette mobilisation collective, ce type d'action serait **difficile à mener sur le long terme**.



2,5 tonnes de
poissons sauvés !

50 bénévoles et
6 Fédérations mobilisés !



LES YVELINES

Une mobilisation locale au service d'un cours d'eau salmonicole

Comprendre le territoire : un cours d'eau à fort enjeu écologique

La **Montcient**, petite rivière prenant sa source au sud du Vexin français, traverse la commune de **Sailly (78)** avant de rejoindre l'Aubette de Meulan, puis la Seine. Classée « **salmonicole** », elle constitue un **milieu naturel sensible**, dont la gestion s'est fragilisée ces dernières années en raison de la disparition des associations locales historiquement impliquées. Cette situation a entraîné une **dégradation progressive** du secteur, identifiée dans le **PDPG (Plan départemental de protection du milieu aquatique et de gestion des ressources piscicoles)** actualisé en **2025**.

Sensibiliser les jeunes générations : intervention pédagogique à l'école de Sailly

À la demande du maire et avec l'accord de l'équipe enseignante, les techniciens de la **Fédération des Yvelines pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 78)** sont intervenus le **3 juillet 2025** auprès des élèves de l'école primaire de **Sailly**. Cette action éducative visait à **renforcer la connaissance du milieu local** tout en sensibilisant à la **préservation des milieux aquatiques**.

Parmi les thématiques abordées : le **cycle de l'eau**, la **biodiversité aquatique**, la **présentation de la Montcient** et l'**initiation aux techniques élémentaires de pêche**.

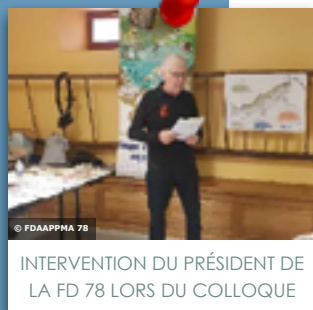
Cette démarche est essentielle pour **ancrer la culture de l'eau dès le plus jeune âge** et ainsi **former les pêcheurs et protecteurs des milieux aquatiques de demain**.

Mobiliser les habitants : colloque communal sur la Montcient

Sous la présidence du maire, un **colloque dédié à la préservation de la Montcient** a réuni le **20 septembre 2025** les habitants de Sailly autour des **enjeux écologiques, administratifs et juridiques** liés à ce cours d'eau. Organisé à la **salle des jeunes de la mairie de Sailly**, cet événement a permis d'aborder différents sujets : le **contexte local**, les **données générales sur la rivière**, les **fonctionnalités écologiques**, les **usages et contraintes**, le **diagnostic global** ainsi qu'une **synthèse des actions prioritaires**.

Le **président de la fédération** est intervenu pour rappeler que la gestion du cours d'eau, autrefois assurée par deux associations locales **aujourd'hui inactives**, s'est affaiblie, entraînant une dégradation notable du milieu. Il a salué la **forte mobilisation de la population**, véritable signe d'intérêt pour la protection du **patrimoine aquatique local**.

Les différents intervenants ont également conclu à la nécessité de **réaliser un inventaire piscicole complet** et d'**actualiser les analyses physico-chimiques** afin d'établir un **diagnostic précis** et d'engager une **stratégie de restauration durable** de la Montcient. Ces démarches futures permettront de protéger et de valoriser ce cours d'eau à fort potentiel écologique.



Une rivière, une
mobilisation locale,
des citoyens formés à
sa protection !

L'ESSONNE

Journée Mondiale des Zones Humides 2025 : Les jeunes à l'honneur

Sensibiliser les jeunes à la richesse des zones humides

Chaque année, le 2 février est célébrée la **Journée mondiale des zones humides (JMZH)**, en souvenir de la signature de la **convention de Ramsar** en 1971. Cet accord international vise à protéger et à valoriser ces milieux naturels essentiels au bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.

Les **zones humides** regroupent une grande diversité de milieux : **étangs, marais, tourbières, lacs, cours d'eau ou plaines inondables**. Qu'elles soient permanentes ou temporaires, elles jouent un rôle fondamental dans la **régulation de l'eau, le stockage du carbone et l'accueil d'une biodiversité exceptionnelle**.

Apprendre en observant : des ateliers pour comprendre

Soucieuse de transmettre ces connaissances aux plus jeunes, la **Fédération de l'Essonne pour la pêche et la protection du milieu aquatique** participe chaque année à la JMZH à travers une **semaine d'animations gratuites** destinées aux **classes de cycle 3**.

Les élèves débutent par la projection d'une courte vidéo pour répondre à une question simple mais essentielle : *qu'est-ce qu'une zone humide ?*

Ils rejoignent ensuite différents **ateliers thématiques** par petits groupes :

- **Les petites bêtes des mares et des marais** : observation et identification d'espèces aquatiques grâce à une clé simplifiée
- **Les poissons et leur anatomie** : découverte du mode de vie et de la morphologie de poissons d'eau douce (carassin, perche-soleil...)
- **Le rôle des zones humides** : expérimentation ludique autour d'un bac d'eau, d'éponges et de maquettes pour comprendre leur fonction d'éponge naturelle et leur rôle dans la protection contre les inondations

Une action pédagogique qui fait mouche

Les enseignants s'**inscrivent à l'avance** et se **déplacent à pied jusqu'aux locaux de la Fédération**, où l'événement s'étend sur plusieurs jours. Cette approche pédagogique, à la fois **concrète, interactive et sensorielle**, séduit chaque année de nombreuses classes.

En favorisant la **découverte active** et l'**émerveillement**, la Fédération contribue à former une nouvelle génération de citoyens conscients de la valeur des zones humides et du rôle qu'ils peuvent jouer dans leur **préservation**.



Sensibiliser le jeune public à la préservation des zones humides !

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

De l'étang à l'océan : rétablir le passage pour la faune migratrice

Un site écologique majeur à reconnecter

L'étang de Mirande, l'un des six sites désignés comme « **zones clés de biodiversité** » de Saint-Pierre-et-Miquelon, abrite **deux espèces menacées inscrites sur la liste rouge de l'UICN** : l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*) et l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*). Historiquement connectée à l'océan, cette **zone humide d'importance écologique majeure** a été progressivement isolée sous l'effet de l'**érosion du trait de côte** et des **mouvements du banc de galets**, limitant fortement les échanges avec le milieu marin. Jusqu'alors, la connexion dépendait d'un **chenal artificiel**, dont la fermeture automnale **interrompait les migrations** des espèces amphihalines vers l'étang, empêchant ainsi l'**accomplissement complet de leur cycle de vie**.

Face à ce constat, la **Fédération territoriale de la pêche et de la protection du milieu aquatique de Saint-Pierre-et-Miquelon** a engagé en 2022 un projet de **reconnexion écologique** visant à **restaurer la continuité avec l'océan**, **étendre l'aire de vie de ces espèces** et **améliorer la qualité écologique** de l'étang de Mirande.

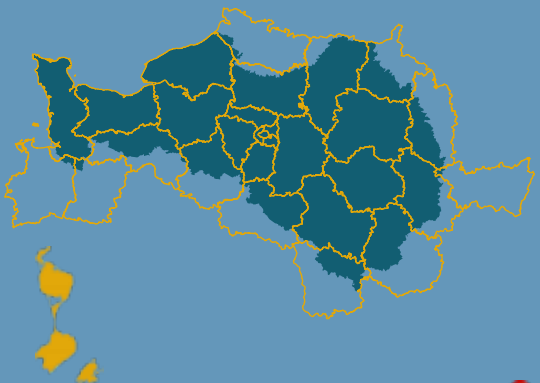
Des travaux structurants pour restaurer les échanges

Le projet a consisté en l'aménagement d'un **grau pérenne et fonctionnel** reliant la pointe nord de l'étang de Mirande à l'océan. Il s'agit d'un **passage naturel entre un étang ou une lagune et la mer**, permettant la libre circulation de l'eau et de la faune aquatique. À la suite d'une **phase de conception** conduite en mai 2023, le chantier a été lancé en juin 2023 avec les premiers travaux de **creusement du grau**. La partie sud de l'aménagement a été **stabilisée par un enrochement de taille moyenne**, complété par la réutilisation d'**anciens filets de conchyliculture**, afin de renforcer la tenue de l'ouvrage face aux conditions marines. À l'issue de l'hiver 2023-2024, plus de la moitié du grau s'est **maintenue**, démontrant une bonne stabilité de l'aménagement. Néanmoins, le **comblement partiel de la partie amont** par les tempêtes hivernales a rendu nécessaire un **recreusement du lit** au cours de l'année 2024.

Des suivis scientifiques pour mesurer l'efficacité

Avant et après les travaux, **plusieurs suivis scientifiques** ont été mis en place pour évaluer l'efficacité de l'aménagement et son impact sur le milieu :

- **Bathymétrie** de la partie nord de l'étang réalisée en 2023, avec de nouveaux relevés prévus en 2025 et 2026
- **Mesures de la qualité chimique de l'eau** programmées en 2024
- **Installation d'un compteur à poissons Riverwatcher** en 2024 pour suivre les migrations de l'omble de fontaine et de l'anguille d'Amérique
- **Campagnes d'échantillonnage terrestre** menées en 2023 et 2024, qui ont déjà permis d'identifier une espèce nouvelle pour l'archipel : *Caddo agilis*, un **opilion** (petite arachnide qu'on trouve souvent sur les mousses et les feuilles mortes)



Un étang reconnecté à l'océan, au service des espèces menacées et de la biodiversité locale !



Créée en 2007, l'association **SEINORMIGR** représente plus de **200 000 pêcheurs** au sein de **18 fédérations départementales** du bassin Seine-Normandie. Régie par la loi de 1901, elle a pour vocation principale de **suivre, gérer et préserver les populations de poissons migrateurs amphihalins** à l'échelle du bassin.

1. CONNAÎTRE

L'association réalise et coordonne de nombreux types d'**études et de suivis biologiques** : pêches scientifiques à l'électricité, stations de contrôle des migrations (STACOMI), opérations de capture-marquage-recapture, relevés de frayères, suivis flottants, études sur la continuité écologique et collecte des déclarations de capture des particuliers.

Ces différentes informations permettent de dresser un **bilan de l'état des peuplements et des problématiques rencontrées**, afin d'orienter les futures politiques de gestion.

2. RESTAURER

SEINORMIGR s'investit financièrement et techniquement dans les **projets de restauration des zones de reproduction, de croissance et des axes de circulation**, afin de procéder à la préservation des espèces et à la recolonisation des cours d'eau.

3. ACCOMPAGNER

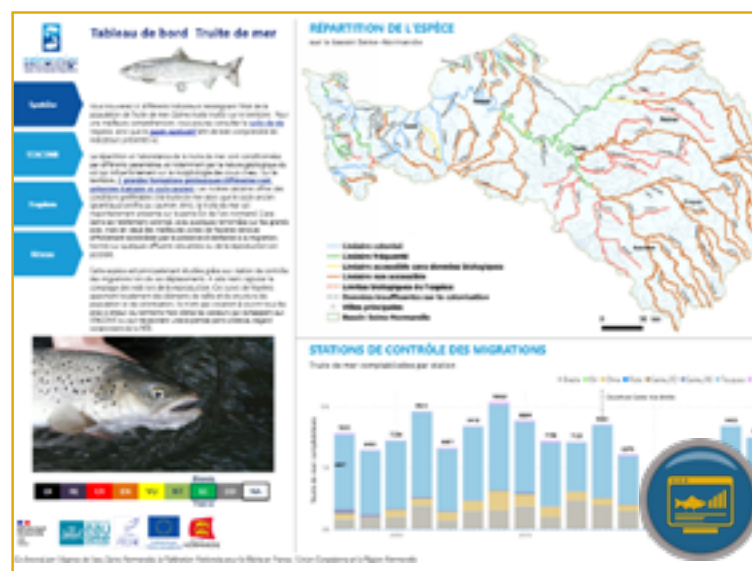
L'association apporte un **appui technique et administratif** aux collectivités, syndicats de rivières et services de l'État.

Elle accompagne la **conception et le suivi de projets favorables au cycle biologique des poissons migrateurs**, ainsi que la **définition et la mise en œuvre des objectifs de restauration** défendus au sein du COGEPOMI et du PLAGEPOMI, en collaboration avec les partenaires dédiés (DRIEE Île-de-France, Délégation de bassin, DREAL, Office français de la biodiversité, etc.).

4. PARTAGER

SEINORMIGR valorise et diffuse les données recueillies auprès du **grand public, des pêcheurs et des acteurs de la biodiversité** grâce à de nombreux **outils de communication** : lettres thématiques, plaquettes, rapports scientifiques, tableaux de bord régionaux et de bassin, etc.

Dans un objectif de préservation des populations de poissons migrateurs amphihalins, la **connaissance de l'état des espèces et de leurs milieux de vie** est essentielle. Grâce à des **descripteurs synthétiques** obtenus via les suivis biologiques, le **tableau de bord** constitue un outil incontournable pour comprendre l'état de chaque espèce suivie et représente un **support solide pour la prise de décision et l'orientation des politiques de gestion** des populations de grands migrateurs (PGM) du bassin Seine-Normandie. Il permet également de diffuser l'information auprès du **grand public** et des **acteurs de la biodiversité**.





SEINE NORMANDIE MIGRATEURS

Suivi du recrutement de l'Anguille européenne : une année historique sur la Seine

Barrage de Poses : un site stratégique pour la continuité écologique

Construit à la fin du XIX^e siècle entre les communes de **Poses** et **Amfreville-sous-les-Monts (Eure)**, le **barrage de Poses** constitue le **premier obstacle à la migration des poissons sur la Seine**, à près de **160 km de l'estuaire**. Initialement dédié à la navigation, l'ouvrage a été complété en 1991 par une **usine hydroélectrique** sur sa rive gauche. L'ensemble se compose de trois infrastructures : les **écluses**, les **systèmes de vannage** en rive droite et l'**usine hydroélectrique** en rive gauche. Ce site stratégique concentre donc des enjeux majeurs de **continuité écologique** pour les poissons migrateurs amphihalins, et notamment pour l'**anguille européenne**, espèce aujourd'hui **en danger critique d'extinction**.

Pour assurer leur passage, deux dispositifs spécifiques ont été aménagés en complément des **passes à poissons multi-espèces** : des **passes à anguilles**, adaptées aux jeunes individus incapables de franchir les courants puissants. Ces **rampes de montaison** permettent aux anguillettes d'accéder aux zones de croissance situées en amont. Les installations ont été réalisées **en 2013 sur la rive gauche** (usine Hydrowatt) et **en 2017 sur la rive droite** (propriété de **Voies navigables de France**).

Suivi annuel du recrutement en anguilles : un indicateur clé

Depuis la mise en service des passes à poissons, **SEINORMIGR** assure chaque année un **suivi du recrutement en anguilles**, consistant à **compter et mesurer les individus en montaison** lors de leur période de migration. Le suivi s'étend généralement **d'avril à octobre**, dès que la température de l'eau dépasse les **14 °C**, seuil déclenchant l'**activité migratoire des jeunes anguilles**. Ce suivi, mené conjointement sur les deux rives du barrage, constitue un **outil essentiel d'évaluation** de la fonctionnalité des dispositifs de franchissement et du **recrutement de l'espèce** sur le bassin de la Seine.

2025, une année record pour les anguillettes sur la Seine

Après une **année record en 2024**, les résultats de 2025 marquent une **nouvelle progression historique** du recrutement en anguilles sur la Seine. Les effectifs en montaison ont dépassé les **1 415 000 individus** comptabilisés cette année, soit **plus de 500 000 individus supplémentaires** par rapport à 2024. Ces résultats font de 2025 la **meilleure année jamais enregistrée** depuis le début du suivi et confirment une **tendance positive observée à l'échelle nationale**.

Toutefois, malgré cette dynamique encourageante, la pérennité de cette amélioration ne pourra être confirmée qu'à travers des **suivis réguliers sur le long terme**, permettant d'évaluer la **fonctionnalité réelle des passes à anguilles** et la **capacité de recolonisation** des habitats en amont.



**+ 500 000 anguilles
en un an !**

**Un signal fort pour la
reconquête écologique
de la Seine !**

Les actions hors-bassin

des FDAAPPMA de l'Union

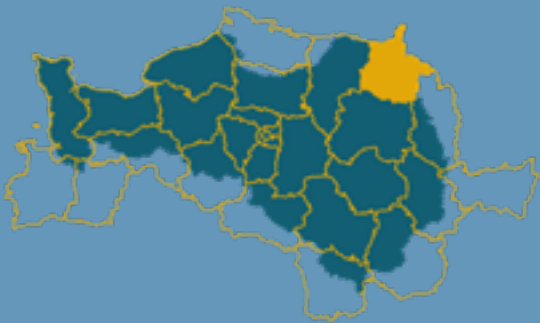
Quésako ?

Le **périmètre d'action** des fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique suit un découpage territorial correspondant aux **limites administratives des départements**. Cependant, certaines structures associatives adhérentes à l'Union de bassin sont situées **à cheval** entre deux territoires et exercent ainsi leurs compétences **sur seulement quelques kilomètres** de cours d'eau sur le bassin Seine-Normandie.

L'essentiel de leur activité est concentré sur les **bassins hydrographiques limitrophes**, à savoir les **bassins Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse et Rhône-Méditerranée-Corse**.

À noter également le cas très particulier de la **Fédération territoriale de la pêche et de la protection du milieu aquatique de Saint-Pierre-et-Miquelon, fédération de droit**, située hors du territoire métropolitain et donc en dehors du bassin Seine-Normandie, mais administrativement **rattachée à l'Union de bassin**.

Bien que certaines de ces structures se situent en **dehors de notre périmètre géographique strict**, leurs retours d'expérience demeurent particulièrement pertinents.



LES ARDENNES

Pêche de sauvegarde sur le canal des Ardennes, une action conjointe pour préserver la faune aquatique



Une opération conjointe pour préserver la faune aquatique

Dans le cadre de travaux d'entretien sur les écluses du **canal des Ardennes**, les **Voies navigables de France (VNF)** et la **Fédération des Ardennes pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 08)** ont organisé une **pêche de sauvegarde** afin de préserver les populations piscicoles pendant la **vidange des ouvrages hydrauliques**.

Menée du **11 au 13 février 2025**, cette opération visait à **capturer et à transférer les poissons** vers des **zones sécurisées en aval**, à l'abri de toute perturbation. La FDAAPPMA 08 a mobilisé **ses équipes** et de **nombreux bénévoles** pour couvrir une large surface d'intervention, en privilégiant le matériel fixe de type **Héron**, nécessitant au minimum sept personnes : **deux aux anodes**, **deux à quatre aux épuisettes**, **deux à quatre aux bassines** et **une pour la sécurité**.

Trois jours d'intervention pour sauver plus de 700 kg de poissons

En trois jours, **près de 760 kg de poissons**, appartenant à **17 espèces différentes** — dont la **bouvière**, le **brochet**, le **sandre** et la **tanche** — ont pu être transférés. **Plusieurs passages** ont été réalisés dans chaque écluse et bief afin d'éviter que des poissons ne restent piégés.

La FDAAPPMA 08 intervient également dans le cadre de **pêches d'urgence**, à la demande de VNF, lorsque certains biefs sont **asséchés en période d'étiage**. Ces opérations, réalisées **dans le fond des écluses**, parfois à **plusieurs mètres sous la route**, exigent une **grande vigilance en matière de sécurité**, en raison de la vase, de la turbidité de l'eau et de la circulation des engins. Selon Michaël Manetta (VNF), « *ces interventions sont essentielles pour concilier l'entretien des infrastructures hydrauliques et la préservation de la biodiversité aquatique* ».

Une collaboration durable au service des milieux aquatiques

La **coordination étroite** entre VNF et la FDAAPPMA 08 a permis d'intervenir sur **six écluses et leurs biefs associés** autour de **Montgon**. Les travaux d'entretien, menés sur **quatre semaines**, ont permis de restaurer les **systèmes d'étanchéité et de vannage** avant une **remise en eau progressive**, facilitant une **recolonisation naturelle** par la faune aquatique.

Ce partenariat illustre parfaitement la **volonté commune de concilier gestion hydraulique et préservation écologique**, tout en valorisant le rôle essentiel des fédérations de pêche dans la **protection du patrimoine piscicole**.



UNE TANCHE TRANSFÉRÉE
DANS UN BIEF EN EAU



UN BROCHET SAUVÉ PENDANT
LA VIDANGE DU CANAL



TRANSFERT RÉUSSI D'UN
SANDRE LORS D'UNE PÊCHE DE
SAUVEGARDE

**6 écluses, 17 espèces,
3 jours d'intervention
pour sauver la
faune piscicole !**

LE LOIRET

Restauration de la continuité écologique de l'Éthelin à Châtillon-sur-Loire

Libérer le cours d'eau : transparence piscicole et sédimentaire

Affluent de rive gauche de la Loire, l'Éthelin est un cours d'eau de **2^e catégorie piscicole**, abritant principalement des **poissons blancs (cyprinidés)** et des **carnassiers**. Sur la commune de Châtillon-sur-Loire, la rivière était contrainte par **six ouvrages hydrauliques**, dont cinq présentaient une **hauteur de chute inférieure à 30 cm** et un présentant une hauteur inférieure à **40 cm à l'étiage**. Bien que modestes, ces obstacles perturbaient la **continuité écologique** du cours d'eau et entraînaient une **uniformisation des écoulements** ainsi qu'un **comblement du lit en amont**.

Non répertoriés au **référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE)**, ces ouvrages n'ont pas fait l'objet d'un effacement complet, celui-ci risquant de provoquer une **érosion régressive** compromettant la **stabilité du lit** et la **préservation du matelas alluvial**. Face à ce constat, la **Fédération du Loiret pour la pêche et la protection du milieu aquatique** a engagé un programme de restauration visant à **aménager les chutes existantes plutôt qu'à les supprimer**. Ces interventions visaient à **rétablir la transparence piscicole et sédimentaire** tout en **diversifiant les écoulements et les habitats aquatiques**, contribuant ainsi à la **reconquête écologique** du tronçon concerné.

Optimisation du lit mineur et transparence piscicole des ouvrages

Les travaux de restauration ont consisté à **resserrer le lit mineur** de l'Éthelin, en amont et en aval des ouvrages, par la création de **banquettes végétalisées** et de **radiers** constitués de matériaux de **granulométrie variée**. Ce resserrement visait à **diversifier les écoulements et les habitats naturels**, tout en **rehaussant la ligne d'eau**. Ces aménagements ont ainsi permis de rendre la présence des ouvrages hydrauliques **transparente d'un point de vue piscicole et sédimentaire**, favorisant la **libre circulation des poissons** et le **transit naturel des sédiments**. Lorsque la mise en place de banquettes alternées ne suffisait pas à rétablir la continuité écologique, des aménagements complémentaires **de type rampe** ont été installés dans le lit du cours d'eau.

Rajeunissement écologique et évolution des pratiques de pêche

Les inventaires piscicoles réalisés en 2025 montrent que les travaux de restauration ont eu des effets positifs sur le tronçon aval du cours d'eau. Bien que le peuplement semble globalement stable, des changements significatifs ont été observés :

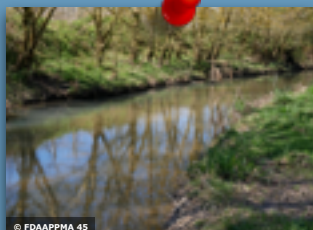
- **Rajeunissement du niveau trophique** : diminution des espèces associées aux milieux riches en matières organiques (goujon, bouvière) et apparition ou augmentation d'espèces indicatrices d'eaux fraîches et oxygénées (chabot, ablette, lamproie de Planer)
- **Retour d'espèces repères** : le brochet, auparavant absent, est désormais présent en densité satisfaisante
- **Évolution des pratiques de pêche** : depuis la réalisation des travaux, l'activité de pêche sur le tronçon s'est transformée, passant d'une pêche de type plan d'eau à une pêche itinérante



SITE AVANT TRAVAUX
(INFLUENCE DE L'OUVRAGE)



SITE PENDANT TRAVAUX



SITE APRÈS TRAVAUX

**Des rampes et
aménagements installés !
L'Éthelin respire et les
poissons aussi !**

LA MAYENNE

Le suivi des étiages : une dynamique collective pour mieux comprendre la rivière

Un constat alarmant suite aux sécheresses de 2022

À la suite de la **sécheresse exceptionnelle de 2022**, qui a entraîné des **assecs** sur de nombreux cours d'eau du département, la **Fédération de la Mayenne pour la pêche et la protection du milieu aquatique** a souhaité **renforcer son engagement dans le suivi des étiages**. Le constat d'un **manque de données de terrain issues du réseau associatif de pêche** a mis en évidence la nécessité de **bâtir une démarche plus structurée et partagée**, en s'appuyant sur des **acteurs techniques déjà mobilisés localement** autour de la gestion de l'eau.

C'est dans ce contexte qu'est né, en 2024, le **projet SEM — Suivi des étiages en Mayenne**. L'ambition de cette étude est de **mieux connaître, comprendre et anticiper les impacts du changement climatique sur les cours d'eau de tête de bassin**, souvent les premières victimes des effets de la sécheresse.

Une coordination fédératrice entre acteurs de l'eau

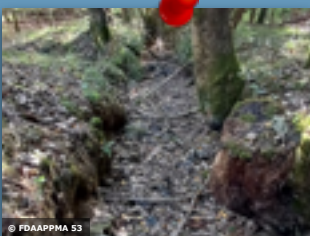
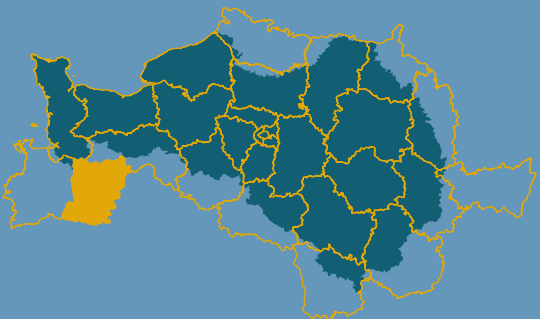
Avec l'appui de l'**Office français de la biodiversité (OFB)** dès la fin de 2023, la Fédération de pêche de la Mayenne a pris en charge la **coordination du projet SEM** et a su rassembler **plusieurs collectivités GEMAPI volontaires**. Le réseau a ainsi démarré en 2024 avec l'implication de **quatre structures partenaires** : le **Syndicat de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBEMS)**, le **Syndicat Jouanne, Agglo Laval, Vicoin et Ovette (JAVO)**, le **Syndicat de bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SYBAMA)** et la **Communauté de communes du Pays de Château-Gontier**, accompagnées par la structure **SAGE Mayenne**.

Lors de cette première année, **119 stations** ont été suivies sur le territoire départemental. L'étude de terrain est réalisée par les **techniciens des structures partenaires** et ceux de la Fédération, selon la **méthodologie ONDE** de caractérisation de l'écoulement (*écoulement visible acceptable*, *écoulement visible faible*, *écoulement non visible*, *assec*, etc.). Les relevés sont effectués **chaque mois**, autour du 25, de mai à septembre, offrant une **vision fine et actualisée** de l'état hydrologique des rivières. Les données sont **mutualisées et traitées par la fédération**, qui en produit une **synthèse mensuelle partagée avec les partenaires**.

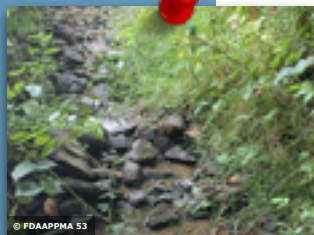
Un réseau en expansion et un outil d'aide à la décision

En 2025, le réseau SEM s'est **étendu à de nouveaux territoires et collectivités**, portant le nombre de stations suivies à **160**. Chaque année, un **bilan collectif** réunit les acteurs du réseau et les partenaires institutionnels afin de **partager les résultats**, d'**ajuster les protocoles** et de **poursuivre la dynamique de coopération engagée**. Au-delà des chiffres, le projet SEM illustre le **rôle primordial des acteurs de terrain** — fédérations, syndicats et collectivités — dans la **production de données environnementales fiables** au service de la **gestion locale de l'eau**. En **complétant les dispositifs existants de l'État**, notamment le réseau ONDE, le projet contribue à **mieux évaluer la vulnérabilité des milieux aquatiques** et à **orienter les futures actions de préservation des cours d'eau mayennais**.

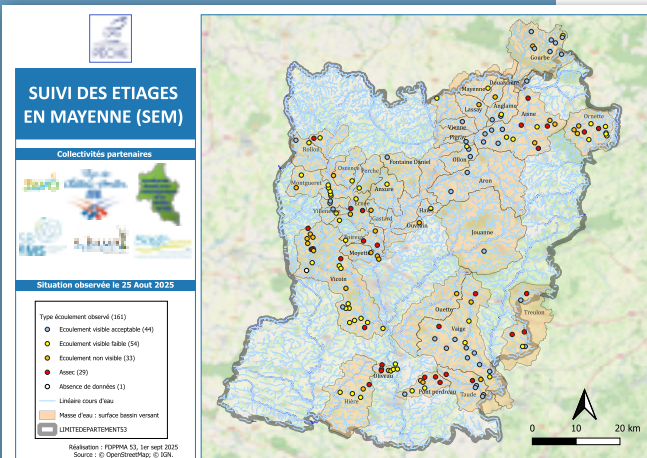
**160 stations suivies
en 2025 : un réseau
collectif en action !**

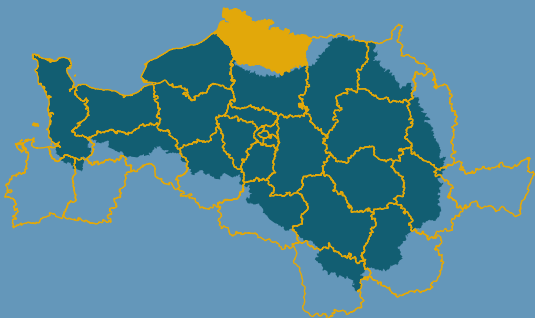


SITE SUIVI DURANT L'ÉTUDE



SITE SUIVI DURANT L'ÉTUDE





LA SOMME

Restauration écologique du marais des Bœufs à Camon : un projet fédéral exemplaire au service de la biodiversité aquatique

Un plan d'eau en perte de fonctionnalité écologique

Situé sur la commune de **Camon (80)**, le **marais d'Hecquet** (ou marais des Bœufs) est un plan d'eau de **17 hectares**, classé en **2^e catégorie piscicole**, très fréquenté par les pêcheurs et les promeneurs. Au fil des années, l'observation conjointe des **techniciens de la Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 80)** et des **membres de l'AAPPMA « Chés Cafouilleux d'Camon »** a mis en évidence une **érosion progressive des berges**. Sous l'effet du clapot généré par le vent, ce phénomène a entraîné un **envasement du plan d'eau**, contribuant à la dégradation des habitats naturels et des zones propices à la reproduction piscicole, ainsi qu'à un **rétrécissement du chemin piétonnier**, devenu, par endroits, dangereux pour les usagers.

Face à ce constat, la FDAAPPMA 80 et l'association locale ont décidé d'intervenir en 2024 sur une portion de **150 mètres linéaires** située sur la partie sud, identifiée comme la plus dégradée du plan d'eau.

Restaurer durablement grâce au génie végétal

Pour répondre à ces enjeux, la fédération de pêche a choisi d'engager un **chantier de restauration de berge** reposant sur les **techniques de génie végétal**. Cette approche douce présente de nombreux avantages : **préservation du milieu**, **diversification des habitats naturels**, **intégration paysagère harmonieuse** et **coût maîtrisé**. Les travaux, menés à l'automne 2024 par l'entreprise **Forêts et Paysages**, ont comporté plusieurs étapes :

- Création d'un **accès temporaire à la berge**,
- Gestion raisonnée de la **ripisylve**, dont les végétaux réutilisés ont servi à créer des **habitats piscicoles**,
- **Stabilisation de la berge par fascinage de saules vivants** entre pieux de châtaignier,
- **Reprofilage de la berge en pente douce** et plantation d'**hélophytes adaptés**.

Ces aménagements visaient notamment à **restaurer le milieu de vie du brochet**, espèce repère du site, en recréant des zones de **frayères** et d'**abris naturels**.

Des suivis scientifiques pour mesurer l'efficacité

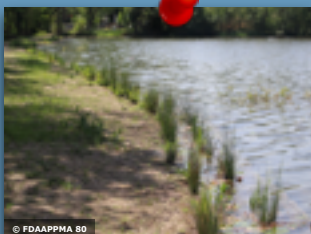
Aujourd'hui, les 150 mètres de berge restaurée présentent une **morphologie stable et fonctionnelle**, favorisant les échanges entre le milieu terrestre et aquatique. Le plan d'eau a ainsi retrouvé sa **valeur écologique** et son **attractivité pour les usagers**. Grâce à cette action collective, le marais d'Hecquet a retrouvé sa fonction d'habitat pour la faune aquatique, tout en offrant un cadre naturel sécurisé et valorisé pour les pêcheurs et les promeneurs. La mise en œuvre de cette opération a été rendue possible grâce au soutien financier de l'**Agence de l'eau Artois-Picardie**, de la **région Hauts-de-France**, de l'**Union européenne** (Fonds FEDER) et de la **Fédération nationale de la pêche en France**.



PARTIE SUD DU MARAIS DES BŒUFS (AVANT TRAVAUX)



PARTIE SUD DU MARAIS DES BŒUFS (PENDANT TRAVAUX)



PARTIE SUD DU MARAIS DES BŒUFS (APRÈS TRAVAUX)

Un site restauré pour la
biodiversité aquatique...
et pour les pêcheurs et
promeneurs !

« L'Union des fédérations de pêche du bassin Seine-Normandie remercie l'ensemble des **partenaires techniques et financiers** du réseau associatif de la pêche de loisir pour leur contribution à la création de ce document. »

Document réalisé avec le soutien financier de :



*Dans un souci de responsabilité environnementale, l'impression de ce document est recommandée uniquement **en cas de besoin**.*

Il est consultable et téléchargeable sur le site Internet de l'Observatoire des Poissons du bassin Seine-Normandie.

*Après consultation, **merci de ne pas le jeter sur la voie publique** et de privilégier sa **conservation** ou son **recyclage**.*